

Novembre
TEMPERATURES
Fêtes religieuses
25—5. Emile NUAGEUX
26—Ste Elisabeth PLUIE PROBABLE
27—1er dim. de l'Avent BEAU
L. O. BELAIR
Distributeur
Fargo
Plymouth - Chrysler



L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1948

1897-1948



TEMPERATURE
Novembre
Fêtes religieuses
28—Présentation de la Ste Vierge TEMPETE
29—5. Omer le Grand TEMPETE
30—5. Jean de la Croix FROID
L. O. BELAIR
Distributeur
Fargo
Plymouth - Chrysler

VOL. 53 — No 45 — Joliette, vendredi le 25 novembre 1949 Directeur: MARC FORTIN 5 SOUS LE NUMERO



L'ECOLE DES PARENTS
L'École des parents de Québec a protesté après de la Commission des écoles catholiques de Montréal contre les mesures vexatoires imposées par la Commission à son personnel enseignant et surtout au Président de l'Alliance des instituteurs, M. Léo Guindon.
L'École des Parents rappelle à la Commission l'attribution qu'elle a prise en mai dernier, alors qu'elle descendait pour des raisons fort sérieuses la résolution en vertu de laquelle elle avait préalablement aboli le congé sans traitement accordé jusque là au Président de l'Alliance.
Tout le public de la Province se rend bien compte que les créatures de Maurice Drew-Plessis qui siègent à la Commission des écoles catholiques de Montréal suivent les instructions de leur chef en multipliant des décisions hostiles aux syndicats ouvriers.

L'AIDE AUX MUNICIPALITES

Sans renoncer aux privilèges de la Couronne et sans violer l'autonomie des Municipalités, le gouvernement d'Ottawa, dans son dessein d'être équitable envers les contribuables, se propose d'indemniser les Municipalités où se trouvent des propriétés immobilières appartenant au gouvernement fédéral et qui, normalement, sont exemptes de l'impôt municipal.
C'est là un geste volontaire du gouvernement qui allègera les charges de nos Municipalités.
Espérons que le gouvernement provincial en fera autant pour les propriétés qui lui appartiennent dans plusieurs Municipalités et qui elles aussi sont exemptes des taxes municipales.

FANFARONNADE DE MAURICE

Durant la guerre, le gouvernement fédéral a établi la règle des loyers et tout le monde maintenant proteste parce que les effets de cette règle sont peu à peu atténués.
Maurice Drew-Plessis prétend que les autorités fédérales ont, dans ce domaine des loyers, saboté l'autonomie provinciale, mais que serait-il arrivé aux locataires si Ottawa n'était pas intervenu?
Depuis plus d'un an Maurice Drew-Plessis a refusé d'accepter l'offre qui lui a été faite par le Ministre des Finances, l'Honorable D. C. Abbott, de reprendre le contrôle provincial des loyers. Aujourd'hui Maurice Drew-Plessis essaie de gagner du temps en demandant tous les documents nécessaires pour étudier la question. Or le plus petit avocat de la province de Québec connaît les arrêtés ministériels et les ordonnances qui régissent les loyers. Nous avons là un aveu de l'ignorance ou de la mauvaise foi du Premier Ministre de la Province.

LES PETITS NUMEROS

La police municipale de Québec déclare que depuis deux ans elle ne peut obtenir les noms des propriétaires des automobiles qui portent des petits numéros de licence de 1 à 2000.
Comme le déclarait Me George Marler:
"Il est évident qu'il y a une "classe de privilégiés qui est exemptée des règlements municipaux ou provinciaux. Les "petits numéros ne sont pas "pour les petits mais pour les "favoris."
CONTRIBUTION DU FÉDÉRAL
Depuis 1945, le gouvernement fédéral a fait aux provinces une contribution de onze millions cinq cent mille dollars, pour les aider à construire, à outiller et à maintenir des Ecoles d'Arts et Métiers; sur cette somme, la Province de Québec a retiré sa large part.
Dans sa mesquinerie, le gouvernement a

L'ECHEVIN LAPOINTE MET LE FEU AUX POUDRES

Le personnel de l'ONU et l'UNICEF

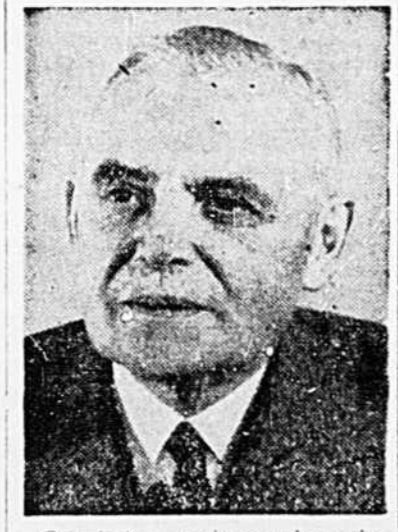


Une exposition artistique a groupé récemment les œuvres de 50 membres du Secrétariat des Nations Unies au siège de Lake Success, New-York. Les visiteurs ont été invités à verser une contribution au Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF) et ont reçu des billets qui leur permettront de gagner certaines des œuvres exposées, données à l'UNICEF par les artistes.

Après un an...

IL Y EUT UN AN LE 15 NOVEMBRE QUE LE TRES HONORABLE LOUIS ST-LAURENT EST DEvenu PREMIER MINISTRE DU CANADA. — UNE ANNEE MEMORABLE.

Ottawa, le 18 novembre 1949.
— Le 15 novembre courant, après la séance de la Chambre des Communes, une fête intime réunissait les députés et sénateurs libéraux autour du Premier Ministre, M. St-Laurent. Il ne s'agissait pas d'une affaire publique ni éclatante; elle n'était pas non plus politique. L'on n'avait pas invité les représentants des journaux.



C'était le premier anniversaire du jour où M. St-Laurent fut assermenté comme Premier-Ministre.

du Canada. Et bien que celui-ci n'eût probablement pas aimé une manifestation retentissante à cette occasion, les parlementaires libéraux n'ont pas voulu laisser passer cette date inaperçue. Spontanément, ils se sont réunis après la séance des Communes pour lui témoigner leur estime et lui exprimer leurs félicitations.

UNE ANNEE MEMORABLE

C'est une année mémorable que celle qui s'est écoulée du 15 novembre 1948 au 15 novembre 1949.
Elle passera probablement à l'histoire comme la période la plus remplie de progrès importants dans les annales de la nation canadienne. Car c'est durant ces douze mois que notre pays a définitivement atteint la plénitude de sa souveraineté.

Un des premiers actes officiels que M. St-Laurent eut à accomplir comme Premier Ministre, ce fut la signature de l'acte d'admission de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne. L'un des plus récents, ce fut la convocation de la conférence interprovinciale qui mettra fin à l'autorité de Londres sur notre constitution pour en faire une institution purement canadienne.

UNITE — AUTONOMIE

L'annexion de Terre-Neuve compléterait l'unité géographique du Canada. Elle réalisait les rêves des Pères de la Confédération qui voulaient réunir en un seul pays tous les territoires qui font naturellement un seul tout.

UNE RESOLUTION DANS LE BUT D'EMPECHER "LE CHO DU NORD" ET "L'AVENIR DU NORD" DE SOUMISSIONNER POUR TRAVAUX D'IMPRESIONS COMMANDES PAR LA VILLE EST BATTUE QUAND LE MAIRE, SUR L'EGALITE DES VOIX, DONNE SON VOTE PREPONDERANT

MM. Chartrand et St-Vincent appuient cette proposition de leur collègue Lapointe. — Un petit coup en bas de la ceinture qui manque son objectif.

Les journalistes savent que lorsque l'échevin Lapointe se lève au Conseil pour parler, il va dire une sottise ou bien il remplit le rôle de valet en se prêtant au petit jeu des petits politiciens, ce qui lui fait faire des petits coups pas toujours propres! Agissant comme porte-parole du trio Lapointe-St-Vincent-Chartrand incapables de faire taire les journaux locaux qui rapportent fidèlement chaque semaine les séances d'un Conseil qui s'acharne à démolir tout le bien qui a déjà été fait à l'hôtel-de-ville, l'échevin Lapointe, en guise de représailles, a proposé à ses collègues qu'à l'avenir les demandes de soumissions pour impressions ne soient faites qu'aux imprimeurs locaux. Et la résolution. Et la résolution précérait que cette mesure s'appliquait également pour tous autres genres de travaux commandés par la Ville.
Cette proposition a été accueillie par un grand silence; l'assistance restait bouche bée devant un acte qui dénotait chez le proposeur, l'étréoussé de son esprit! Mais les protestations s'élevèrent. Ce fut tout d'abord l'échevin Giraldeau qui se prononça contre la résolution parce que les journaux locaux paient des taxes et qu'ils ont droit de soumissionner si c'est dans l'intérêt de la ville. L'échevin Lebeau s'est également élevé contre cette proposition ridicule: "à ce compte-là", dit-il, "nous refuserons le travail qu'effectue actuellement dans St-Jérôme M. Félix Maillé parce qu'il est de St-Hippolyte". M. St-Jean a refusé d'appuyer la motion Lapointe et le maire Nantel a qualifié la mesure d'injuste et d'absolument insensée!

Il est évident que l'échevin Lapointe et ses amis voulaient porter un coup bas aux journalistes en coupant une source de leurs revenus, essayant de les forcer ainsi à se prêter à leur petit jeu pour qu'ils les louangent et en appuient les mesures destinées à démolir tout ce qui a été établi par le trio Lessard-Lauzon-Dunnigan, suite à la page 2

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal tenait sa dernière séance hebdomadaire, régulière. Lundi prochain sera encore tenue une séance du Conseil, mais parce que ce sera le troisième lundi du mois et à l'avenir les séances seront les premiers et troisièmes lundis de chaque mois.

Par un rapport du comité général, la Ville a renouvelé son contrat avec les Aqueueds St-Antoine Ltée. ce contrat cependant était déjà renouvelé par tacite reconduction depuis septembre dernier. Par ce contrat la Ville pourra au besoin utiliser l'eau de St-Antoine, mais en retour le propriétaire M. Coderre s'engage à faire subir un traitement à l'eau de manière à la rendre absolument libre de toute saveur sulfureuse, dont se plaignent les résidents du bas de la Ville où cette eau est distribuée.

En considération du fait que la Société des Concerts de St-Jérôme tend à cultiver le goût de la bonne musique par ses soirées et que le produit de ses soirées est employé à payer les artistes le conseil se rend à sa demande et l'exempte du paiement de licence.

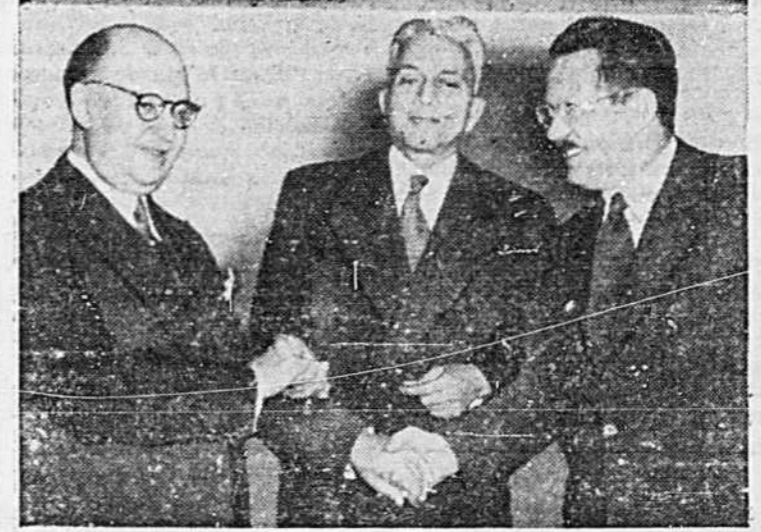
Un octroi de \$500.00 est accordé à la Ligue Antituberculeuse de ce comté de Terrebonne pour l'aider dans la lutte entreprise pour le dépistage de la tuberculose, à suivre à la page 7

LA CIE ROLLAND DONNE \$2,500 A L'EXTERNAT

GESTE DES PLUS GENEREUX DE CETTE INDUSTRIE JEROMIENNE — LE MAIRE NANTEL ET LES HOTELIERS MAURICE ET PLOUFFE SOUSCRIVENT \$1,000.00 CHACUN

Les souscriptions continuent de rentrer au bureau du supérieur de l'Externat classique de St-Jérôme sur la rue Parent: "l'intérêt que l'on porte à la maison d'enseignement le plus avancé dont sera doté St-Jérôme", nous faisait remarquer M. l'abbé Théoret, "est de plus en plus sincère et augmente en enthousiasme tous les jours." La semaine dernière, nous avons vu les membres du club Richelieu de St-Jérôme souscrire la somme de \$7,000. Cette semaine, la Cie de Papier Rolland verse à l'Externat la somme rondelette de \$2,500. Son exemple est suivi par les hôtels Maurice et Plouffe, de même que par Me Léopold Nantel, c.r., maire de St-Jérôme, qui ont chacun souscrit la somme très généreuse de \$1,000.00. Nous voulons les féliciter chaleureusement de même que tous ceux dont les noms suivent et qui ont tous montré, chacun dans la mesure de ses moyens, que St-Jérôme pouvait se donner un Externat classique quand sa population se donnait la main et accordait son appui entier et une pleine confiance aux autorités chargées, par Son Excellence Mgr Charbonneau, à diriger les premiers pas de notre collège classique. Ont donné:
Club Richelieu: \$7,000.00.
Cie Rolland Ltée: \$2,500.00.
\$1,000.00: Hôtel Maurice, Hôtel Nantel, c.r., maire de St-Jérôme, suite à la page 3

Nouveaux Membres du Conseil de sécurité



L'Equateur, l'Inde et la Yougoslavie ont été élus par l'Assemblée générale des Nations Unies pour remplacer au Conseil de sécurité l'Argentine, le Canada et l'Ukraine dont les mandats expirent en janvier prochain. Les représentants des pays élus sont (de gauche à droite): MM. Homero Viteri-Lafronte (Equateur), Benegal Narsinga Rau (Inde) et le Dr Edouard Kardelj (Yougoslavie).

La politique canadienne

par Me G.-E. LAPALME
député fédéral de Joliette - L'Assomption - Montcalm
Oseraient-ils en faire autant?

MONTREAL-MATIN vient de rendre au parti libéral le plus bel hommage qui soit. Dans son numéro du 15 novembre il étalait en première page, en lettres énormes, le titre suivant:
"L'ORATEUR A DONNE RAISON A M. DREW CONTRE ST-LAURENT".

Remarquons tout de suite l'obsequiosité du journal envers M. Drew. On lui donne du "monsieur" alors qu'on dit tout simplement "St-Laurent". Depuis que M. Barrette a déclaré: "Notre chef, c'est Georges Drew", il semble bien que l'Union Nationale a gardé le Colonel à sa tête. MONTREAL-MATIN, en tout cas lui rend les honneurs comme à un chef. On peut se demander, cependant, lequel des deux est le premier chef: M. Drew ou M. Duplessis.

Mais revenons à l'hommage de M. Roger Duhamel. A Ottawa, l'Orateur a donné raison à un adversaire politique contre le premier ministre lui-même. A Ottawa, le parti libéral tout-puissant a permis, par l'Orateur, que justice soit rendue aux adversaires. Cela est tellement contraire à la conduite de l'Union Nationale que le journal de M. Duplessis en est tout éberlué et le critique. Mais sans rien y comprendre cependant, car pourquoi a-t-il pris la peine de faire tant de publicité à ce fait courant à Ottawa: MONTREAL-MATIN a publié cela en croyant qu'il célébrait une victoire de son chef le Colonel et en ce faisant, il a involontairement monté en épingle l'impartialité du Président de la Chambre des Communes. A la Chambre, ce n'est pas M. St-Laurent qui dicte sa volonté à l'Orateur, ce n'est pas le parti libéral suite à la page 2

Entre Canadiens de bonne volonté
L'intangibilité de la constitution
par Eugène L'Heureux

Par Eugène L'Heureux
La théorie représentative la Confédération comme un pacte s'est facilement installée dans un certain nombre d'esprit sérieux, parce qu'elle contient un élément de vérité, ainsi que nous l'avons déjà expliqué ici même.
Néanmoins, il est très évident que, chez nous comme en tout autre pays, la Constitution est une loi — une loi fondamentale — et doit être traitée comme telle.
Autrement, il faudrait conclure que les hommes d'Etat de 1867 ont voulu emprisonner les générations futures dans une cage constitutionnelle susceptible de devenir, avec le temps, désuète comme toute chose humaine. Or, ils étaient sûrement plus sages et moins despotes que cela.
Il suffit d'écouter parler ceux qui en tiennent mordicus pour le pacte et qui nient à la Constitution les caractères d'une loi, pour constater combien leur langage est imprécis et vaporeux.
Il est très fâcheux pour M. Duplessis que sa correspondance avec M. St-Laurent ait été publiée. Tout esprit non prévenu peut comparer, d'une part, le souci chez M. St-Laurent, de rester dans le suet et de s'en tenir ma thématiquement à la vérité, puis d'autre part, le goût de M. Du que et l'exagération.
Ainsi M. Duplessis déclare: "Nous sommes persuadés que, s' la Province de Québec avait cru que l'acte fédératif ne représentait qu'une législation, toujours "susceptible d'amendements au seul gré des autorités fédérales elle n'y aurait pas consenti... Si comme vous l'écrivez, et encore une fois, nous respectons votre opinion sans la partager, la Constitution canadienne est une loi qui n'offre pas de garanties de permanence et de stabilité comme telle, parce qu'elle est sou suite à la page 2

NOS HOMMES D'AFFAIRES



M. J.-U. Boyer, gérant général de la Banque Provinciale du Canada, qui vient d'être nommé vice-président pour le Canada de l'Association des Banquiers américains. M. Boyer est aussi président de l'Association des Banquiers canadiens.

à travers les FAITS

POUR LES FUTURS PROPRIETAIRES

Le prêt de 80 p. 100 de la valeur d'emprunt d'une maison que la loi permettra au gouvernement de faire à l'aspirant propriétaire permettra à celui-ci d'obtenir des compagnies de finance un prêt hypothécaire plus élevé et amorti sur une plus longue période. Ajoutée à la contribution des provinces, cette aide fédérale permettra d'abaisser jusqu'à 10 p. 100 du coût d'achat le versement initial que doit faire l'acheteur d'une maison.

Cela signifie qu'il suffira à quiconque remplit les conditions de la loi d'avoir à sa disposition un capital initial d'environ \$700.00 pour se porter acquéreur d'une maison de \$7,000. Un des aspects favorables de la situation du logement aussi, c'est la stabilisation des frais de construction en 1949. L'indice pondéré du coût des matériaux est inférieur d'environ 1 p. 100 à ce qu'il était le 1er janvier 1949. D'autre part, l'indice pondéré des salaires accuse une hausse de près de 3 p. 100, de sorte que l'indice est à peine plus élevé que le 1er de l'an.

La nouvelle mesure qu'apporte le gouvernement fédéral, nous apprend M. Winters, ministre de la Reconstruction, comportera quatre changements principaux à la loi nationale sur le logement: 1) Diminution du montant exigé comme premier versement pour devenir propriétaire d'une maison d'habitation; 2) Concours financier du gouvernement fédéral aux provinces; ces pour réaliser toutes sortes d'entreprises de construction; 3) Augmentation des montants maximum destinés à l'amélioration ou à l'agrandissement des maisons; 4) Aide plus grande aux sociétés coopératives d'habitation.
Voilà le plus sûr moyen de régler la crise du logement dans notre ville et au pays.

LE FUTUR CHEF PROVINCIAL

Comme nous l'avons signalé précédemment dans cette colonne, à l'heure actuelle, nous ne voyons pas encore d'homme qui semble plus qualifié pour faire un chef digne du parti libéral, que Me Georges-Emile Lapalme, député fédéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm. Et les libéraux seront plus en mesure de le connaître à Montréal, car ce brillant orateur et journaliste portera la parole le 10 décembre au club de Réforme de Montréal. Et les libéraux de Québec ont fait sa connaissance samedi soir dernier, alors qu'il s'est fait entendre au club de Réforme de la vieille capitale. Il inaugurerait les dîners-causeries de ce club pour l'année 1949-50.
à suivre à la page 2

L'homme est-il supérieur à la femme?



Mlle Thérèse Prévost, (à gauche) qui, avec M. Bernard Parent, tenta de prouver que l'homme n'est pas plus intelligent que la femme, dans un débat que présente la Chambre de Commerce des Jeunes, à la salle des Chevaliers de Colomb, le 6 décembre prochain. Mlle Maryellen Brousseau (à droite) défendra l'affirmative avec M. Pierre Prévost.

L'AVENIR DU NORD

Fondé en 1897
Journal hebdomadaire
publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne
Autorisé envoi postal de deuxième classe
ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Cie Ltée" et imprimé aux ateliers de L'IMPRIMERIE NATIONALE, 150 Saint-Paul, Joliette.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée

Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier, directeur politique
Vice-président: Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte
Sec.-trésorier: Roland BOCK, industriel, Montréal
Directeur: Marc FORTIN, Saint-Jérôme
Publiciste: Reynold Cyr, St-Jérôme
Secrétaire: Louise Simard

Le bureau de L'AVENIR DU NORD est situé à 295, rue St-Georges, Saint-Jérôme
Tel. 4350
(Autorisé envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

La politique...

suite de la page 1

qui fait parler l'Orateur. A Ottawa, l'Orateur décide selon sa conscience.

C'est cela que MONTREAL MATIN ne comprend pas, c'est cela que personne ne comprend dans l'Union Nationale.

Quand a-t-on vu à Québec un Orateur oser tenir tête au Dictateur? Quand M. Duplessis haineusement s'écrit: "M. l'Orateur, faites taire l'opposition", voit-on l'Orateur donner raison au chef de l'opposition?

Les Orateurs présents et futurs de l'Union Nationale oseraient-ils en faire autant que M. McDonald à Ottawa? Qu'on nous cite un seul exemple d'un Orateur duplessiste tenant tête à son maître.

Et puis, à Ottawa, ce n'est pas la première fois qu'un orateur libéral agit de la sorte. On eut à maintes reprises des décisions semblables de la part de M. Fauteux. Feu M. Mackenzie, un ministre libéral, vota même contre une décision de M. Fauteux.

C'est que, voyez-vous, à Ottawa, il régnait encore de la décection de la justice et de l'impartialité. L'Orateur n'est plus un libéral quand il devient Orateur; il est un président, un juge, un non-

partisan. Il ne prend plus part aux réunions du parti, il s'éloigne de la politique pour ne devenir qu'un député auquel on a confié la magistrature parlementaire. Pour lui, il n'y a plus de libéraux, ni de conservateurs; il n'y a que des représentants qui ont droit à sa justice.

On ne peut concevoir cela à MONTREAL MATIN, ni dans la succursale québécoise du parti tory.

A Québec, sous l'Union Nationale, l'Orateur fait triste figure. L'opposition a toujours tort et M. Duplessis a toujours raison. D'ailleurs est-il besoin d'en dire davantage? Tout le monde sait par conséquent que ça ne se passe pas comme à Ottawa.

Oseraient-ils en faire autant à Québec?

Nous aurons un peu plus de confiance dans l'administration de Québec quand elle aura assez d'impartialité pour accorder à tous la même justice. Il fut un temps où un Orateur élu comme libéral, M. Dugas, ne craignait pas de donner raison à M. Duplessis contre M. Taschereau. Ces jours sont revus. Reviendront-ils?

Si jamais ils reviennent, MONTREAL-MATIN aura alors raison d'employer ses gros titres. Cela paraîtrait bien, en effet, une nouvelle sensationnelle comme celle-ci:

L'ORATEUR DONNE RAISON A M. MARLER CONTRE DUPLESSIS.

Mais pourquoi rêver?

J. Duplessis

L'échevin Lapointe

suite de la page 1

bon ou mauvais. Tout de même, on ne peut toujours pas les féliciter de refuser d'abolir la taxe locative quand ils l'ont promis à la Ville qui n'attend que cela! On ne peut toujours pas appuyer leur favoritisme à l'égard de leurs amis politiques et cela, au détriment des contracteurs ou d'entrepreneurs locaux! On ne peut toujours pas les féliciter d'empêcher les journaux de soumissionner quand ils savent très bien que "L'Echo" et "L'Avenir" peuvent faire les travaux d'impressions à meilleur marché pour le profit de la Ville!

Voici le texte de la résolution de M. Lapointe:

"Dans le but de procurer à nos ouvriers tout le travail possible et aussi prévenir le ralentissement dans l'emploi dans nos ateliers locaux, la Ville de Saint-Jérôme se doit de donner l'exemple en exigeant que tous les travaux qu'elle fait exécuter le soient dans nos ateliers locaux, visant ainsi à procurer de l'emploi à nos ouvriers;

PROPOSE PAR M. L'ECHEVIN LAPOINTE
APPUYE PAR M. L'ECHEVIN CHARTRAND

Qu'à l'avenir les soumissions pour travaux d'impressions ne soient demandées qu'aux imprimeurs locaux qui ont des ateliers dans la ville de Saint-Jérôme et qu'aucune impression ne soit confiée à des firmes qui font faire leurs travaux dans des ateliers hors de la Ville et qui sont par le fait même contribuables.

Que cette règle s'applique également à tous autres genres de travaux commandés par la Ville."

Les journalistes ne manqueront certes pas à leur devoir et renseigneront chaque semaine la population jérômiennne sur les faits et gestes de ses conseillers municipaux qui ont fait le serment de prendre les intérêts de la ville et des citoyens. Nous serons certainement pas d'étrangers en soufflant sur le feu qu'auront mis certains échevins à la poudre qu'ils répandent eux-mêmes chaque semaine aux séances du Conseil.

A travers...

suite de la page 1
ENTHUSIASTE DE 14 DEPUTES

Les 14 députés fédéraux qui ont visité, la semaine dernière, l'usine atomique de Chalk River, à 125 milles au nord-ouest d'Ottawa, sont revenus enthousiasmés. Le leader du C.C.F., M. J. Coldwell, a déclaré que cet établissement se compare au monde fantastique imaginé par Jules Verne. Mais il a ajouté que dans une dizaine d'années, d'après les savants, le peuple canadien pourra profiter abondamment de ces travaux.

Les visiteurs ne tarissent pas d'éloges sur la science et l'esprit de travail des jeunes savants et ingénieurs. M. Solon Low, pour sa part, croit que l'avenir de la science atomique est inimaginable. Un député conservateur, M. Howard Green, a aussi fait l'éloge du personnel. Quant aux questions techniques, a-t-il dit, je n'en sais guère plus long qu'avant.

IL A SON FRANC PARLER

M. Jean-François, le bouillant député fédéral de Témiscouata, a fait une sortie en Chambre des Communes la semaine dernière et a reproché aux "blokes" du parti conservateur d'être trop impérialistes et de lécher les bottes d'Albion. Parlant de l'esprit canadien actuel, M. Pouliot a dit: "Ce qui me réjouit, c'est qu'à quelques exceptions près, la Chambre des Communes est plus canadienne qu'elle ne l'a été depuis les vingt-cinq ans que je suis membre du parlement. Aujourd'hui, les députés n'ont pas peur de parler du Canada..."

LE JOURNAL DE GRIGNON

Après avoir écouté trois émissions du journal de Claude-Henri Grignon à la radio le dimanche soir, nous en venons à la conclusion que Valdombre ne produit pas l'effet dont plusieurs s'attendaient. Un journal parlé n'a pas la force et le retentissement d'un journal écrit, et le premier gardera toujours la main haute sur le dernier. Et ce n'est pas dans 15 minutes que l'on peut discuter trois sujets différents d'une façon claire, nette et non-équivoque. Il y aura toujours une grosse différence entre les Pamphlets de Valdombre et son journal parlé. On ne retrouvera Valdombre que s'il ne réussit ces pamphlets.

DUPLESSIS EXPLOITE

Comme il fallait s'y attendre, le premier ministre-dictateur du Québec a saisi l'occasion de blâmer le fédéral sur les nouvelles décisions prises par rapport à la Régie des Loyers. Si les loyers sont une affaire provinciale comme vous le dites si bien M. Duplessis, pourquoi ne vous en êtes-vous pas emparés il y a deux ans quand le fédéral vous l'a offert? Vous avez préféré laisser le gouvernement d'Ottawa se débattre avec ce problème qui divisait propriétaires et locataires, et vous avez pris bien garde de réclamer ces droits que vous jugez du domaine provincial aujourd'hui mais qui ne l'étaient pas il y a quelques années parce que vous n'auriez pas été capable de résoudre les difficultés. Vous savez, M. Duplessis, quel nom on donne à ceux qui agissent de la sorte. On dit généralement qu'ils sont des lâches!...

L'intangibilité...

suite de la page 1
comment une nouvelle loi, qui serait aussi susceptible d'amendements, pourrait-elle offrir plus de mise à "toutes les modifications", garanties?"

Relevant le passage de cette déclaration que nous venons de souligner, M. Saint-Laurent ramène tout doucement M. Duplessis à la réalité dans les termes que voici:

"Nous avons été surpris de lire le paragraphe suivant (M. St-Laurent reproduit ici le passage

visuelle et déjà, nous voyons poindre le jour ou les demandes de plus de 40 associations nous obligeront à acheter encore un autre équipement complet dans le plus grand intérêt de tous nos membres.

D'ici là, grand merci à tous ceux qui de près ou de loin nous ont soutenus et encouragés et ont fait de l'année 1948-1949 une année toute de succès.

Le Conseil du Film, de Saint-Jérôme.

La Légion...

suite de la page 3

5. — De supporter les organisations qui se dévouent à l'entraînement, au placement et à la réhabilitation des vétérans.

6. — D'obtenir pensions, allocations, gratuite, pour les vétérans et leurs dépendants.

7. — D'acquiescer et de mettre au service de ses membres un local.

8. — D'amasser en faisant plusieurs organisations les fonds nécessaires qui serviront à maintenir et pourvoir aux buts ci-haut.

Après un an...

suite de la page 1

La canadienisation de notre constitution complètera l'autonomie nationale de notre Confédération canadienne sans laquelle l'autonomie provinciale, dont on parle tant, ne saurait être qu'un vain mot. Car l'autonomie provinciale, si légitime qu'elle soit, ne peut pas exister réellement si le Canada lui-même, comme pays, n'est pas autonome.

L'autonomie de la province présuppose celle du pays et c'est ce que signifie le droit qu'Ottawa réclame pour le Canada de pouvoir amender lui-même la constitution canadienne sans avoir à en demander la permission à Londres et sans avoir à faire sanctionner par le Parlement anglais tout changement que nous pourrions nous entendre entre canadiens pour apporter à notre constitution.

L'UNE NE VA PAS SANS L'AUTRE

Si l'autonomie de la province présuppose celle du pays, l'autonomie du pays présuppose à son tour l'unité de la nation; son unité dans le sens d'union des coeurs autant que son unité géographique et politique. L'unité est une des conditions de l'autonomie. Mais l'autonomie contribue à son tour à l'unité, l'une ne va pas sans l'autre.

C'est pourquoi, durant sa première année de tenure d'office, Monsieur St-Laurent a tant insisté sur l'unité et sur l'autre. Il a fait de l'unité nationale la condition de son acceptation de la direction du parti libéral. Et dans sa campagne électorale il a voulu faire du parti libéral le parti de l'unité, le seul qui fut acceptable à toutes les provinces et non seulement à l'une d'elles ou à une région du pays, le seul capable de rallier la majorité des suffrages de tous les canadiens dans toutes les provinces.

Cette politique d'unité lui a valu la plus forte majorité parlementaire qu'aucun Premier Ministre du Canada ait jamais eue dans toute notre histoire. Et cette consécration de sa politique d'unité lui a permis d'entreprendre la politique d'autonomie qui doit compléter l'émancipation de notre pays et consacrer son indépendance en droit comme en fait, en théorie comme en pratique.

En moins d'un an, le gouvernement qui dirige M. St-Laurent a fait disparaître les derniers vestiges de colonialisme qui traînaient encore dans certaines de nos lois ou qui encombraient certaines de nos pratiques juridiques, constitutionnelles ou autres.

Le mot "dominion" a été supprimé de presque tous les traités officiels ou il se trouvait encore et on continue de l'effacer lorsqu'on le rencontre dans les lois qu'on amende. Le code de discipline militaire qu'on avait naguère emprunté à l'armée britannique a été remplacé par des règles de discipline purement canadiennes, que M. Claxton, Ministre de la Défense nationale a insérées dans un projet de loi actuellement soumis au Parlement.

On pourrait allonger presque indéfiniment cette énumération de faits extrêmement significatifs qui se sont produits durant la première année du gouvernement St-Laurent. Ils révèlent plus clairement que n'importe quel discours d'orientation bien canadienne d'une politique qui vise à l'autonomie nationale, source véritable et condition indispensable de l'autonomie provinciale.

Potins...

suite de la page 1
vernement Drew-Plessis, lorsqu'il inaugurerait des Ecoles d'Arts et Métiers, se gardait bien de rappeler que le gouvernement fédéral avait contribué dans une proportion de 50%, mais la vérité éclate aujourd'hui!

La découverte du remède Sarnak offre un soulagement à des milliers de personnes

Bonnes nouvelles pour les personnes malades de

Douleurs rhumatismales, arthritiques et névritiques, mal de dos, faiblesse rénale, vertige, troubles de l'estomac, nervosité, d'insomnie, manque d'appétit et de vitalité, constipation.

Éliminez vos ennuis, jouissez de la vie et espérez d'être soulagés si vous employez SARNAK, le nouveau médicament interne.

Vérifiez-en vous-même l'efficacité en moins d'une semaine après l'essai. Sarnak ne contient que des matières végétales et minérales, c'est le remède par excellence contre les douleurs rhumatismales, arthritiques et névritiques, le mal de dos, la faiblesse rénale, les désordres de l'estomac, la constipation.

Si vos enfants sont agités, nerveux, criards, insupportables; ils ont de l'insomnie, des frissons nocturnes, des sueurs profuses, de violents accès de colère, faites leur prendre SARNAK.

Si vous souffrez d'anémie, de nervosité, de manque de vitalité et de vigueur, voyez ce que SARNAK peut faire pour vous.

Merveilleux résultats du remède Sarnak

De toutes les parties du Canada, des personnes qui étaient malades ont trouvé le SARNAK d'un grand secours. Vous pouvez vous aussi soulager de vos maux, du lumbago et de vos maux de dos. Vous devez essayer SARNAK pour constater comment vous pouvez être consolé comme tant d'autres personnes.

Soulagé de constipation chronique et de troubles de l'estomac



M. Marcel Gagnier, 931, rue St-Philippe, St-Henri, Montréal, Québec, écrit: "J'ai souffert de constipation chronique et de troubles de l'estomac, dès mon enfance sans pouvoir obtenir beaucoup de soulagement. Ayant commencé un jour à prendre Sarnak, ma santé s'améliora grandement dans l'espace de 10 jours. Sarnak soulagea mes troubles d'estomac, régularisa mes intestins sans me causer des crampes comme il arrive souvent avec les remèdes contre la constipation. Je veux vous remercier pour ce que Sarnak a pu faire en ma faveur."

Soulagée de douleurs rhumatismales aux coudes et aux pieds



Mme Adrien Poulin, 19, rue Merry, Magog, Québec, écrit: "Ma fille âgée de 16 ans, souffrait depuis deux mois et demi de douleurs rhumatismales aux coudes et aux pieds et avait pris sans effet un traitement pour les reins. Je commençai dès lors à lui donner Sarnak qui lui apporta le soulagement au bout d'une semaine. Je suis très satisfaite de ce que Sarnak a fait pour ma fille Lorraine et j'ai mérité à faire connaître Sarnak à tout le monde. Il arrive très souvent que des symptômes de douleurs rhumatismales se fassent sentir chez de très jeunes personnes. Commencez aussitôt à adjoindre que des douleurs croissantes s'avèrent en fait de douleurs rhumatismales. Chez les jeunes ou les vieux, Sarnak peut soulager le rhumatisme, l'arthrite ou la névrite. Le soulagement en une semaine est commun, mais dans les cas de longue durée, plusieurs bouteilles peuvent être nécessaires."

Histoires vécues de personnes dont la santé et la vie ont bénéficié de Sarnak

Douleurs aux jambes soulagées en une semaine

M. Alphonse Simard, 54 François, Stadacona, Québec, gardien de nuit, écrit ce qui suit: "Après de cinquante-neuf ans, et ayant toujours travaillé durement, j'ai, au cours des trois dernières années souffert de douleurs rhumatismales aux jambes et au dos, dues à mes reins. J'avais essayé presque tous les traitements imaginables, mais sans aucun soulagement. J'entendis enfin parler de Sarnak et commençai à en faire l'essai. Après en avoir pris une seule bouteille, il me fait plaisir de dire que je suis soulagé de la douleur à mes jambes et au bas de mon dos. Aussi suis-je très satisfait de ce que Sarnak a pu faire pour moi."

Douleurs du rhumatisme et du lumbago soulagées par Sarnak

M. Paul-E. Mignault, 213, V. a. s. a. L., Drummondville, Québec, écrit: "Je souffrais de rhumatisme et de lumbago depuis 2 mois quand je commençai à prendre Sarnak. Cinq jours après j'étais complètement soulagé! Merci à Sarnak. Vous pouvez également vous soulager du rhumatisme et du lumbago à l'exemple de M. Paul-E. Mignault, en prenant Sarnak. Procurez-vous aujourd'hui une bouteille de votre pharmacien distributeur exclusif de Sarnak."

Des milliers de gens malades s'agitent et se tourment dans leur lit, souffrant de cruelles tortures, ayant les genoux, les jambes, les bras et les mains souvent entés et endoloris.

SARNAK chasse promptement ce genre de souffrances parce qu'il est liquide et que, dès que vous l'avalez, il pénètre avec facilité dans l'estomac.

COMMENT SARNAK AGIT DANS LE SYSTEME

Sarnak agit sur les organes digestifs et aussi sur les reins et la vessie. Sarnak exerce d'abord son action dans l'estomac et suit le progrès de la digestion; doucement, mais parfaitement, il contribue à l'élimination des matières nocives et à l'épuration de l'organisme. Sarnak fait plus encore, grâce à ses ingrédients anesthésiques absorbés par le sang, il soulage les diverses parties du corps où siège la douleur.

Douleur au dos et brûlement d'estomac soulagés par Sarnak

M. Omer Labrèche, 210, Hôtel Dieu, Sorel, Québec, écrit: "Pendant plus d'un an, j'ai souffert de vives douleurs au bas du dos et occasionnellement d'attaques aiguës de brûlures au coeur causées par des troubles de l'estomac. Après avoir essayé différents remèdes, je commençai finalement à prendre Sarnak. Dans l'espace de trois semaines ma santé s'améliora grandement. Le traitement est facile à prendre et il procure un soulagement efficace au mal de dos et aux dérangements de l'estomac. Si je suis établi aujourd'hui, c'est grâce à Sarnak. Je me propose de le recommander à tous mes parents et amis."

Mal de dos, désordres des reins soulagés par SARNAK

Mme P. Plouffe, 636, De La Ferme, Pointe St-Charles, Montréal 7, Québec, écrit: "Je souffrais de rhumatisme à un genou, de douleurs au dos et à l'estomac, ainsi que de troubles rénaux et de constipation. Je pouvais difficilement vaquer à mes occupations et j'éprouvais toujours le besoin de m'asseoir et de me reposer. Je fis l'essai de nombreux médicaments, mais un seul me procura le soulagement — Sarnak. Après deux bouteilles seulement, je me sentis soulagé de mes douleurs rhumatismales au genou, du mal de dos et de l'estomac et des troubles rénaux. Sarnak régularisa aussi efficacement les intestins. Je suis âgée de soixante ans et, après avoir souffert de tous ces maux pendant trois ans, je ne sais comment vous remercier assez pour ce que Sarnak a pu faire pour moi."

Vendu seulement par
Pharmacie Wilfrid Prud'homme
341 rue St-Georges
St-Jérôme, Québec — Tél.: 3571

Pharmacie St-Amour
St-Agathe-Des-Monts — Tél.: 36

ADRESSEZ LE COUPON À L'AGENT SARNAK LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

Envoyez m'envoyer [1] bouteille(s) de Sarnak [2]
à \$1.35 la bouteille. Je passerai sur livraison (Franc de port, si mandat-poste inclus)

Nom
Adresse
Prov. Ville

à coudre
SINGER
Modèles pour
Machines
tous genres
d'ouvrages,
neuves et
usagées.

Complètes
avec tables à moteur individuel.
Jusqu'à 12 mois pour payer.
Entière garantie.

**UNION FACTORY
SUPPLIES CO.**
3531, ST-LAURENT, MONTREAL
BA. 1372 MA.6447

LORENZO DUBREUIL
Matériaux de construction
Transport Général
Marchand de charbon
RUE DE LA POTERIE TEL: 3377 — ST-JEROME



UNE FILLETTE DE 14 ANS SAUVE UN ENFANT

Patsy Smith, de Baie Comeau, fait preuve de courage et de présence d'esprit...

Grâce aux leçons de secourisme qu'elle a suivies, Patsy Smith pratique la respiration artificielle et, après cinq minutes, le bambin de cinq ans reprend connaissance. Les habitants de Baie Comeau sont fiers de Patsy Smith... Son sang-froid et son dévouement lui méritent l'admiration de tous les Canadiens. Nous sommes heureux de lui décerner le Prix d'Héroïsme Dow.

Le PRIX DOW est un témoignage d'admiration pour les actes de bravoure extraordinaires. Il est décerné sous la forme d'un certificat d'honneur qu'accompagne une obligation d'épargne du Canada de \$100. Le Comité du Prix Dow, composé de rédacteurs de quotidiens importants, choisit les candidats suivant les recommandations de l'agence de nouvelles nationale.

LA BRASSERIE DOW - MONTRÉAL

ÉCOUTEZ L'ÉMISSION DU "PRIX D'HÉROÏSME DOW" TOUS LES JEUDIS SOIR À 9 h. 30.

Ferme ont
Tel. 3459
pour
le collègion
"REMINGTON"
KAND"
Location — Vente
— Réparation —

BIJOUTERIE BENOIT ENRC.
285 rue St-Georges St-Jerome



CHENIER

Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local.

L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié à Saint-Jérôme

soutenons nos industries. Elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.



LABELLE



LES MEILLEURS PRIX EN VILLE

Chez HARRY

Le plus grand choix de St-Jérôme

Tél. 3463

328, rue St-Georges St-Jérôme

Vendredi le 25 novembre 1949

Directeur MARC FORTIN

Page 3

D'UN VENDREDI... À L'AUTRE...

Un placement

Nous voici dans la période des Fêtes; c'est un temps où nos marchands locaux font leurs meilleures affaires. Pour faire connaître leur marchandise, il n'y a rien de mieux qu'une annonce bien préparée dans notre journal. "Les campagnes de publicité bien préparées doivent être considérées non pas comme une dépense, mais bien comme placement", a déclaré la semaine dernière M. C. R. Vint, président de la "Colgate-Palmolive-Peet Co. Ltd." Il a rappelé le rôle qu'a joué la publicité lorsqu'il s'est agi pour le gouvernement de recueillir des sommes d'argent dont il avait un pressant besoin et d'appeler sous les armes les citoyens capables de servir. Il souligna aussi combien la publicité rendait service aux mouvements sociaux, qui survivaient grâce aux souscriptions obtenues librement du public, puis il déclara qu'on se trouve la liberté d'annoncer se trouve aussi la liberté de parole et de religion, preuve que l'annonce est partie vitale de la démocratie.

"L'annonce stimule la circulation de l'argent, et la circulation de l'argent est le sang de l'industrie et du commerce. Le commerce n'augmente pas qu'en fonction des besoins du peuple, mais surtout au rythme des desirs que l'on crée chez celui-ci, et l'annonce crée ce désir. Les ventes croissent ou diminuent selon l'intensité de l'annonce. On cherche toujours à améliorer la qualité des produits et des services, à augmenter la distribution, et c'est à l'annonce qu'on le doit. Enfin, l'annonce tend à faire baisser les prix, puisqu'elle s'adresse aux masses et qu'une plus grande production veut dire une diminution dans le coût."

Et M. Vint termine par ce conseil que nous rapportons à nos marchands jérômains: "Vous devriez avoir recours à l'annonce, de façon effective et constructive. L'annonce joue un grand rôle dans la présente marche du progrès, et on doit la considérer non comme une dépense, mais bien comme un placement."

Le "complexe d'infériorité"

Habituez nos enfants dès maintenant à avoir confiance en eux-mêmes afin qu'ils ne se sentent pas toujours inférieurs à leurs compagnons. La Semaine Religieuse de Montréal écrit à ce sujet, dans sa dernière livraison: "Dans une école primaire, une fillette avait, à la suite d'un accident, une jambe de bois et les autres manifestaient avec elle une gêne gentille. Un jour, la petite déclara bravement: "Je veux être traitée comme les autres; je ne veux pas qu'on m'aide!" L'enfant, ainsi intégrée dans le groupe, fut plus joyeuse et travailla mieux... Au moral, il faut tâcher de produire ce choc: beaucoup d'enfants ont l'impression de ne pas être comme les autres, ni comme compréhension, ni comme situation de fortune ou de famille, ni comme habileté au jeu, ni comme courage, audace, vertu... Et ce "complexe achève de compromettre leur instruction et leur éducation. Nous devons dégager les moindres possibilités qui sont dans un enfant. Le Dr Robin dans son livre: "L'enfant paresseux" (qui n'est pas toujours aussi juste!), déclare fort à propos: "Si j'étais professeur, je n'admettrais pas qu'il y eût le dernier de classe". Il faut bien qu'il y ait un dernier à chaque classement; mais un bon éducateur doit réussir à ce qu'il n'y en ait pas un marque toujours pour cette place qui en prend son parti."

Notre premier devoir

N'est-il pas d'affirmer notre foi? Tout catholique a le devoir de se faire l'apôtre de ses croyances; affirmer sa foi partout dans sa vie est pour le catholique une déclaration publique de ses convictions religieuses. La foi qui n'agit point n'est pas une foi sincère!

Dernièrement, Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, au cours de la célébration de la fête du Christ-Roi dans l'église du Très-Saint-Sacrement à Québec, disait: "Parce que nous sommes un des rares peuples détenteurs de ce don précieux qu'est la foi, et à cause de tout ce que nous avons reçu de Dieu, notre responsabilité est grande".

Nous vivons dans un milieu où nous pouvons tirer facilement, tant au point de vue spirituel que temporel, tout ce que Dieu a mis au service de l'homme pour l'aider à bien vivre tout en sauvant son âme. Il faut plus que jamais défendre ce dépôt précieux contre les idées réactionnaires et athéistiques de toutes sortes qui nous entourent et qui tentent à s'infiltrer chez nous non seulement au Canada, mais dans la province de Québec. Il nous faut une vigilance de tous les instants pour interdire le communisme dans nos institutions, dans nos milieux ouvriers et dans notre société où cette doctrine néfaste concentre ses efforts pour nous arracher notre foi qui nous procure tant de bonheur et de tranquillité.

Décourageons les ennemis de notre foi en la pratiquant totalement et en l'affirmant dans toutes les occasions. Faisons-le ostensiblement comme l'exemple que nous a donné le chef de la nation canadienne en maintes occasions, et armons-nous d'un courage nouveau et d'une foi toujours plus rayonnante.

Marcel FORTIN.

FILM — DOCUMENTATION — SERVICE

STATISTIQUES... APRES UN AN

Dans un communiqué en date du 16 novembre le Président faisait savoir que le CONSEIL DU FILM existait puisqu'il disait: "A la réunion du 11 novembre, plus de vingt associations de St-Jérôme étaient représentées et après plusieurs discussions, des règlements et des constitutions furent adoptés".

Toutefois, les élections ne devaient avoir lieu que le 23 novembre et à cette date les personnes suivantes furent élues au Bureau de Direction: Dr Rosaire Lapointe, président; M. J.-P. Soumis, vice-président; Frère Directeur du Collège, secrétaire; Mlle Henriette Chalut, trésorière; M. l'abbé B.-E. Pleau, avisier moral. Les autres directeurs étaient Mme Georges Hamel, M. Dosithe Gagnon, M. Noël Boucher, M. Marcel Leonard, M. Paul-Aimé Castonguay et M. Alfred Charbonneau.

Qu'ont fait ces Messieurs? Quelles furent leurs réalisations? Avant de répondre à ces questions, disons que si les résultats obtenus furent si mirobolants, si la tournure actuelle des choses fait force de loi, une grande part au mérite en revient à l'enthousiasme M. Luc Forest, représentant régional de l'Office National du Film. Ce monsieur est un chic type qui n'a jamais cherché que notre bien et notre vitalité. Je profite de l'occasion pour le remercier en votre nom à tous du travail et du bel encouragement qu'il nous a toujours témoigné et je le prie de bien vouloir également transmettre un genreux merci à ses supérieurs pour le bon coup de main qu'ils nous ont donné en mettant à notre disposition un équipement de projection lumineuse. Nous leur gardons une vive reconnaissance.

Maintenant quelles furent les réalisations du CONSEIL DU FILM DE ST-JEROME durant la première année de son existence? Les réalisations? En voici quelques-unes: Sous l'égide du CONSEIL DU FILM, 27 associations ont profité durant l'année écoulée des nombreux avantages offerts par cet organisme. Ces associations couvraient approximativement 3 200 personnes. Ici, il faut s'entendre. Plusieurs membres d'une association appartenaient également à une autre et même à une troisième association si bien que le chiffre donné représente une façon globale l'ensemble des membres.

En plus, disons qu'environ 150 représentations furent données ici et là par les associations membres. Ces représentations ont atteint au delà de 5,600 personnes durant l'année. Alors, est-ce que ces chiffres ne disent pas suffisamment que la Cinémathèque de St-Jérôme a largement profité à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager?

Ce n'est pas tout??? La plus belle, la plus grande des réalisations du CONSEIL DU FILM de la ville est l'achat d'un projecteur. Voilà un projet qui est caressé depuis longtemps. Enfin, c'est une réalisation.

suite à la page 2

NOUVELLES DE LA PAROISSE DE SAINT-JEROME

PROCHAINS MARIAGES

ROBERT - TAILLEFER

Demain, à 8 hres, en l'église de Saint-Jérôme, sera béni le mariage de M. Rosaire Robert, fils de M. et Mme René Robert, avec Mlle Thérèse Taillefer, fille de M. Euclide Taillefer, et de Madame Taillefer, décédée.

SAMUEL - PAQUIN

Le 29, en l'église de St-Jérôme, à 8 h. 45, M. Gérald Samuel, de Ville Saint-Laurent, fils de M. et Mme Joseph Samuel, épouse Mlle Jeannine Paquin, fille de M. et Mme Emile Paquin, de Saint-Jérôme.

DECES

M. ANTONIO LAMARCHE

M. Antonio Lamarche, de Saint-Jérôme, veuf de Gilberte Brière, est décédé le 19 novembre dernier, à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, à Montréal, à l'âge de 45 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, le 22 novembre.

M. JEAN-MARIE LAVOIE

Les funérailles de M. Jean-Marie Lavoie, 49 ans, époux de Léonie Forget, décédé au Lac Connelly, ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, le 22 novembre. M. l'abbé J.-Nap. Lavoie, frère du défunt, a chanté le service, assisté de MM. les abbés H. Blondin et R. Comtois. Au sanctuaire: MM. les abbés R. Raymond, curé de Plage-Laval; A. Régimbald, ancien curé de St-Donat; P. Labelle, B. Desjardins; J.-P. Giraldeau, vicaires.

M. ANDRÉ FORGET

Le 18 novembre avaient lieu en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de M. André Forget, de Ste-Sophie, décédé à l'Hôtel Dieu de Montréal, le 15, à l'âge de 51 ans. Le défunt, célibataire, était le frère de M. et Mme Joseph Forget, décédés.

VISITE CANONIQUE DES TERTIAIRES

La fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François, de la paroisse-mère, a reçu ces jours-ci les RR. PP. Fabien Vien, et Fulgence Boisvert, franciscains. Ces deux Pères ont fait, dimanche, lundi et mardi, la visite canonique annuelle des membres de la Fraternité.

LE PERE NORBERT

Le R. P. Norbert Bettez, o.f.m., apôtre de la tempérance, donnera le sermon de circonstance à toutes les messes, dimanche prochain, en l'église de Saint-Jérôme. Dans l'après-midi et dans la soirée, il fera représenter, dans la Salle des Chevaliers de Colomb, une magnifique pièce anti-alcoolique: "La rançon d'une faute", qui sera donnée par des artistes de la radio et de la scène. SOUPER ET DANSE DE L'UNION DES TRAVAILLEURS EN CAOUTCHOUC

L'Union des Travailleurs en caoutchouc organise un souper aux fêtes au lard, ce soir, le 25 novembre, au manège militaire, à 7 heures. Après ce souper, soit à 9 heures, aura lieu une danse au même endroit.

Les profits de ce souper et de cette danse iront au comité de l'arbre de Noël du local 144. Cet arbre pour les enfants pauvres de St-Jérôme, sera dépouillé le 24 décembre, au manège militaire. — (Comm.)

NOUVELLES DE LA LEGION CANADIENNE

QUELS SONT LES BUTS ET OBJECTIFS DE LA LEGION CANADIENNE?

1. — La Légion Canadienne travaille à promouvoir l'unité parmi les anciens membres des trois services.
 2. — La Légion cherche à développer l'esprit de camaraderie et d'aide mutuelle acquis durant la période de service militaire.
 3. — Perpétuer la mémoire de ceux qui sont morts au champ d'honneur.
 4. — De pourvoir aux besoins des malades, des blessés, des
- suite à la page 2

ÉLIMINEZ LA CORROSION AVEC LES BATTERIES POWERLINE CHRYCO

QUI COMPORTENT LES NOUVELLES SOUPAPES DE SÛRETÉ CHRYCO

Voici de bonnes nouvelles! Les fameux accumulateurs Chryco ont encore été améliorés par les nouvelles soupapes de sûreté Chryco. Cette soupape de sûreté assurera une plus longue durée à votre accumulateur Chryco. Elle permet à l'eau d'atteindre automatiquement le niveau approprié... Elle empêche la corrosion... et le surchauffage. Nous pouvons installer en quelques minutes, dans votre auto, une batterie Chryco.

*Une marque de commerce de Chrysler Corporation of Canada, Limited.

L.-O. Bélair

Distributeur: Plymouth - Chrysler - Fargo

201 RUE ST-GEORGES TEL.: 4351 ST-JEROMES, P. Q.

DISTRIBUTEURS DE PIÈCES ET ACCESSOIRES CHRYCO

4755

Examen de la vue

Exercices visuels

P. RAYMOND, O.O.

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

professeur à l'Université de Montréal

348 ST-GEORGES ST-JEROME

Quelques suggestions pour vos cadeaux de Noël chez



COUTELLERIES ASSORTIES

Marques réputées

26 morceaux \$22.75 et plus



"CANADIAN CLIPPER"

17 Pierres

Bracelet Extension \$62.50



"HER EXCELLENCY "A"

21 Pierres

\$49.50



"BROADCASTER "A"

10 Pierres

Bracelet Extension \$57.50



HER EXCELLENCY "J"

21 Pierres

\$59.50

C.-E. MERCIER

BIJOUTERIE A CREDIT

10 % comptant

Balance par versements

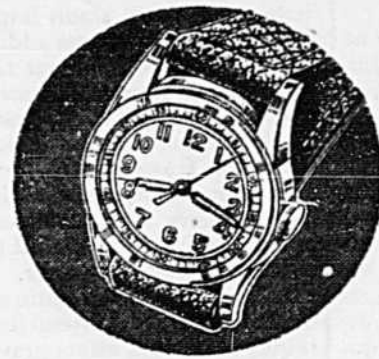
Tél.: 4626

302 RUE ST-GEORGES — ST-JEROME

JEAN-PAUL BOYER, bijoutier, 286 rue Labelle Tél. 5650

1 EN ACOMPTE!

Achetez la
BULOVA
de SON choix...chez
JEAN-PAUL BOYER



MONTRE BULLA
laqué or, étanche, anti-chocs.
\$39.50

ACHÉTEZ PAS DE MON-
TRES SANS VENIR VOIR
NOTRE MAGNIFIQUE
CHOIX de MONTRES.

- LONGINES
- WITTNAUER
- OMEGA
- TISSOT
- CYMA-TAVANNES
- RECTA GRAND PRIX
- BULOVA
- GIRARD PERREGAUX

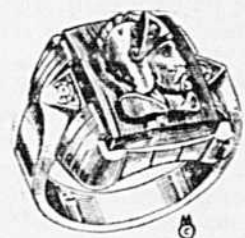
TERMES...
...FACILES



**PIERRES DE
NAISSANCE**
\$3.00 à \$30.00



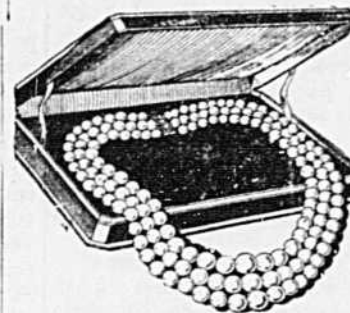
**PIERRES DE
NAISSANCE**
pour hommes
\$15.00
et plus.



OEIL DE TIGRE
\$25.00 à \$50.00



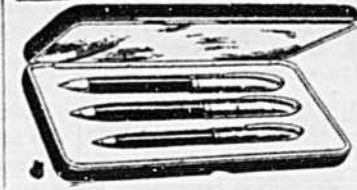
FAMEUX POWDRIERS
"Wadsworth"
\$3.00 à \$25.00



1 RANG: \$1.00 et plus
2 RANGS: \$2.00
3 RANGS: \$3.00 et plus



\$12.00 à \$60.00



**SET DE PLUMES ET
CRAYONS**

Waterman: \$6.00 et plus
Parker: \$20.50 et \$27.00

**VASTE ASSORTIMENT DE
PIERRES DU RHIN**

Colliers: \$1.95 et plus
Bracelets: \$1.95 et plus
Boucles d'oreilles: \$1.00 et plus



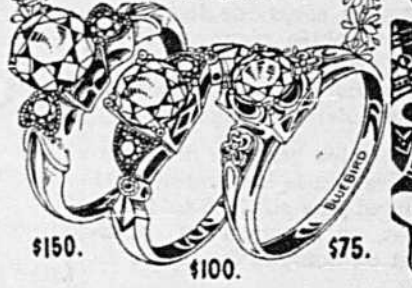
RONSON
\$6.50
\$8.50
\$10.50
et
\$14.00



DIAMANTS PARFAITS

Bluebird

PORTE-BONHEUR
Garantis parfaits
et assurés gratis
contre la perte



\$150. \$100. \$75.

"Bryn Mawr". Superbe boîtier moderne! Bracelet extensible. 17 rubis. **\$59.50**

Gracieuse "Miss America". Mouvement 17 rubis précis. Bracelet aphidien assorti. **\$37.50**

La parade de montres.

Prenez un an pour payer

MONTRÉS GROSSES POUR FAIRE VOIR LES DÉTAILS

TERMES FACILES SI DESIRES

Votre crédit est bon

CHEZ

JEAN-PAUL BOYER
BIJOUTIER

286 Labelle
Saint-Jérôme
Téléphone: 5650

Termes faciles si désirés



... CONTE ...

Cet après-midi du mois d'août est torride et le vent qui agite mollement les feuilles semble sortir d'un four. Martine s'est installée sur la galerie où il y a de l'ombre toute la journée; elle achève la broderie de grosses roses roses sur une nappe de coton bis. Elle lève souvent les yeux et regarde comme par habitude le va et vient de la rue.

A cette heure et par cette chaleur, tout marche au ralenti. Un gamin, pieds nus, avec un teint de jeune mulâtre, "court" aux commissions et recherche l'ombre de ce côté-ci de la rue. Là-bas, sous ses sorbiers quasi séculaires, M. le curé lit son bréviaire. Le presbytère tout blanc et un peu monastique rafraîchit l'atmosphère, il semble.

Martine habite avec les siens cette ancienne maison à comble peintu entourée d'un jardin et d'une courrette où picorent de grosses poules grises et deux canaris blancs. Dans le village de H., cette maisonnette occupe une place de choix: elle est bâtie en

face de l'enclos vacant qui sépare l'église de briques rouges du cimetière.

Martine ne manque jamais la sortie de la grand'messe de même que les grands mariages. Sa vie s'écoule tranquille à peu près comme celles de toutes les jouvencelles de son village, entre sa mère, personne économe, serviable mais un peu trop grognon, son père, gros travailleur et pas du tout démonstratif, et ses sœurs et frères. Elle aime beaucoup les garçons... c'est si naturel à son âge, et c'est si bon! A l'école, elle avait un petit cavalier, aujourd'hui, c'est un ami, il s'appelle Jacques.

Elle a aussi des amies de fille, et elle éprouve une tendresse plus marquée pour Germaine, sa cousine. Plus âgée que Martine, Germaine est charmante et très jolie. Ses yeux noirs et brillants, ses cheveux d'ébène, son sourire de gentille fermière lui attirent la sympathie de tous. Elle a déjà eu bien des amoureux, mais l'homme idéal et le grand amour se sont attendus. On dit Martine moins jolie, mais Jacques la trouve ravissante avec la saine fraîcheur de ses 18 printemps, ses yeux rieurs, son nez retroussé et sa silhouette bien tournée.

Les deux amies Germaine et Martine se voient très souvent. Les heures passent rapidement à se raconter les mille riens de la vie courante. Lorsque Martine fait un bout de toilette chez Germaine, elle appréhende toujours de repasser devant le cimetière silencieux et plein de mystères.

Au milieu du cimetière, une grosse croix blanche surmontée du Divin Crucifix semble étendre sa toute puissante protection sur ce domaine où le plus modeste et le plus puissant sont à jamais égaux. De temps à autre, monsieur le curé fait peindre l'effigie crucifix. Est-ce réalité ou simple imagination, on remarque alors l'extraordinaire blancheur du monument surtout par les soirs très obscurs.

Charmante légende, sans doute, comme il en eût déjà tant chez nous.

Or, un soir d'août où l'air embaume le trèfle et la luzerne fraîchement coupés, les deux jeunes filles s'étant attardées plus que de raison, Martine s'empresse de regagner la maison. Tout est paisible, les villageois reposent, on entend là-bas au fer-à-cheval, le bruit sourd des rapides de la rivière Rouge. Martine n'a qu'un but et s'élançe sur la route; elle veut regagner le logis familial le plus vite possible, car son père ne lui permet pas de rentrer après dix heures, et il est déjà la demie passée. La pensée de passer devant le cimetière la hante plus particulièrement, car le soir est d'encre.

D'ordinaire elle court de toutes ses forces et traverse rapidement les cinquante pieds fatidiques. Mais ce soir, une blancheur immatérielle transperce l'obscurité tandis qu'une lumière qu'elle croit céleste, éclaire la statue.

Elle s'arrête près du chemin de la grotte, clouée par une peur indicible. Ses oreilles bourdonnent, ses artères battent follement à ses tempes et les secondes s'éternissent. Que va-t-elle faire, à pauvre petite? Son âme pieuse vient à la rescousse et lui suggèrent l'opérant stratagème des promesses: "Bonne Vierge, aidez-moi! Je vous promets de ne plus me laisser embrasser aussi tendrement par Jacques... et je promets de dire tout mon chapelet à genoux avant de m'endormir. Aidez-moi, de grâce!"

La confiance et les promesses opèrent car une force nouvelle semble la faire avancer et puis courir; elle vole plutôt ayant soin de tenir la tête de côté pour ne pas voir l'apparition.

Enfin, quel soulagement de froter le vantail de la porte derrière laquelle se trouve la sécurité. Sa crainte s'est apaisée et elle se hasarde à regarder du côté du cimetière. Une tache un peu plus pâle, voilà tout ce qui reste. Elle raisonne et s'aperçoit que le reflet d'une lumière a été projeté sur la croix: cette clarté venant sans doute d'une maison avoisinante dont les reflets comme par hasard ont obliqué vers le cimetière. Elle s'empresse de regagner son pas feutrés, sa chambrette et d'y réciter son chapelet...

Elle égrène les ave et se remémore cette aventure si courte, qui lui a paru durer une éternité, et dont Jacques rigolera tout en l'embrassant un peu, là, dans le cou...

Dominique

Théâtre Ford

A son émission du 1er décembre, le "Théâtre Ford" présentera une adaptation radiophonique d'un grand film français: "Les Condamnés", dont le scénario est dû à la plume de Solange Téraç et le dialogue, de Marc-Gilbert Sauvignon.

C'est l'histoire d'une femme, Hélène, qui, après vingt ans de mariage avec un médecin, s'prend d'un jeune collègue de son mari. Celui-ci croit soudain constater qu'Hélène empoisonne son mari et se voit la dénoncer.

Cette adaptation fut réalisée grâce à la collaboration de la Compagnie France-Film.

Comme le savent tous les radiophiles, le "Théâtre Ford", commandité par la société canadienne Ford, est radiodiffusé par le réseau français de Radio-Canada.

ADRESSEZ-VOUS A

HFC

POUR

VOS EMPRUNTS

\$50 - \$100 - \$300 - \$500 OU PLUS

Prêts accordés sur votre propre signature. Pas besoin d'endosseurs ni de garanties négociables. Le service est prompt et courtisé à la HFC. Voyez le tableau - Remboursements échelonnés suivant vos possibilités. Téléphonez ou venez vous-même aujourd'hui.

Montant du prêt	No de mois	Versement mensuel
\$101.68	6	\$18.00
\$214.79	12	\$20.00
\$490.46	18	\$32.00
\$700.58	24	\$36.00

La plus importante, la plus ancienne maison de prêts personnels au Canada

DE L'ARGENT QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

HOUSEHOLD FINANCE

M. Mousrou, gérant

403 rue St-George

Deuxième étage - Téléphone 5640

ST-JEROME, P.Q.

Heures de bureau: 9 à 5 du soir rendez-vous

Prêt consenti aux citoyens des villes voisines

APRÈS 108 71 ANS D'EXPÉRIENCE

Au service de la classe ouvrière

Les principaux interprètes de cette adaptation radiophonique seront G.èle Schmidt, François Rozet et Gilles Pelletier.

LA PRIMAUTE DE LA VITAMINE A

La J.O.C. annonce la nomination de Yolande Cloutier au poste de responsable des EDITIONS OUVRIÈRES. De plus, elle a confié à Estelle Nepveu le soin d'organiser la publicité et la propagande.

Fait à signaler, cette maison d'éditions représente exclusivement les EDITIONS OUVRIÈRES de Paris qui ont lancé le fameux missel "AVEC LE CHRIST" de l'abbé Godin et distribue les publications ECONOMIE ET HUMANISME, édités des Pères LEBRET et DESROCHES.

Le Service de librairie de la J.O.C., sis à 1037 rue St-Denis, Montréal se spécialise en Action catholique, questions sociales, éducation et loisirs ouvriers et en général en tout ce qui intéresse la classe ouvrière.

Théâtre Molson

A son émission du lundi 28 novembre, le Théâtre lyrique Molson présentera une comédie musicale d'inspiration sud-américaine: "Lolita" - oeuvre de M. Henri Miro, l'un des plus grands orchestrateurs et compositeurs que le Canada français ait jamais connus. On se rappelle que M. Henri Miro a remporté, il y a quelques années, le premier prix Jean Lallemand pour son oeuvre "Scène Mauresque".

Comme d'habitude, l'orchestre Molson sera sous la direction de Jean Deslauriers; Albert Duquesne sera le narrateur, et Roger Baulu, l'annonneur.

Le Théâtre lyrique Molson est commandité par la Brasserie Molson et radiodiffusé tous les lundis soirs, de 9h à 10h, par le réseau français de Radio-Canada. Les émissions sont données en public à l'Auditorium du Plateau. On peut se procurer des billets en adressant sa demande comme suit: Le Théâtre lyrique

Molson, boîte postale 7200, Montréal. Prière de joindre à chaque demande une enveloppe affranchie et libellée au nom du destinataire.

mes de déficience persistent en dépit de l'absorption abondante d'aliments à vitamine A, un examen médical s'impose.

ATTENTION A VOTRE TAILLE

A demeurer assis à un bureau ou à travailler à un établi, les muscles deviennent raides, on s'expose aux crampes et à l'opisthité. Un moyen d'éviter cela, c'est de marcher pour se rendre au travail ou revenir à la maison, du moins pendant une partie du trajet. Vous serez surpris de constater le changement que cela fait.

"Il va beaucoup mieux, Docteur..."



Comme Pierrot était très fiévreux à son arrivée, sa maman s'empresse de téléphoner au médecin. Quelques heures se sont écoulées... les remèdes se sont montrés efficaces et la fièvre de Pierrot est presque disparue.

C'est en cas d'urgence qu'on apprécie la nécessité du téléphone. Moyen de communication ultra-rapide, il représente dans toute maison une protection constante contre l'imprévu. Votre téléphone est vraiment un bien précieux.

Il n'est pas étonnant qu'on se serve de plus en plus du téléphone et qu'il soit plus en demande que jamais auparavant. Nous aimerions pouvoir fournir le service téléphonique à tous ceux qui le veulent, à l'instant et à l'endroit où ils le désirent... et nous continuons de faire de notre mieux pour y parvenir.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



Ces lumières donnent de l'éclat à cet arbre

De même LE SHERRY "74"

rehausse la saveur des pâtisseries

Les Vins Bright... Ça c'est Vraiment Bon!



LES HOTELIERS DE LA PROVINCE N'ONT MAINTENANT QU'UNE SEULE ASSOCIATION

Après deux ans de conférences et de pourparlers, les deux seules associations hôtelières à juridiction provinciale ont décidé d'unir leur prestige et leur force, pour ne former à l'avenir qu'un seul et unique groupe.

La P.Q.H.A. et l'Association professionnelle des hôteliers ont abandonné leur charte respective, pour obtenir du Secrétaire Provincial de nouvelles lettres patentes, constituant les deux anciens groupes en une seule compagnie connue dorénavant sous le nom de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec.

L'association nouvellement constituée se compose des anciens membres des deux groupes qui ont coalisé leurs efforts, pour devenir un organisme de plus de 1,000 membres, tant actifs qu'affiliés.

BUREAU DE DIRECTION

Les directeurs de l'Association, au nombre de 92, seront élus par les hôteliers de leur comité respectif, en décembre prochain.

Ce sont ces 92 directeurs qui éliront ensuite leurs officiers supérieurs, au cours de leur première assemblée régulière, le 10 janvier prochain, à l'hôtel Mont-Royal, alors que se tiendra l'Exposition hôtelière annuelle.

L'assemblée générale des membres aura lieu le lendemain, le 11 janvier, et sera suivie d'un grand banquet, en l'honneur du président et du nouveau bureau de direction.

COMITE PROVISOIRE

Afin de préparer les voies à la nouvelle organisation, la P.Q.H.A. et l'Association professionnelle des hôteliers ont nommé chacune 5 représentants, pour former un comité conjoint, chargé d'administrer la nouvelle association, pendant l'inter-règne.

Ce comité provisoire se compose des délégués suivants: Me Jacques Patenaude, de Montréal, président; M. Georges-E. Loiselle, de Granby, et M. John-R. MacKay, de North Hatley, vice-présidents;

M. Arthur-S. Saucier, trésorier; Messieurs Raymond-J. Arès, de Louiseville, Me J.-E. Chaput, de Joliette, Albert Frossard, de Montréal, J.-D. Loignon, d'Acton Vale, et Albert Racine, de Shawinigan, deviennent directeurs.

Me Gérard Delage devient le secrétaire-exécutif du nouveau "chrétien", organise des pèlerinages d'être directeur-en-chef de la Revue Hôtelière, l'organe officiel de l'Association.

St-Maurice de bois Filion scolaire

Cette commission scolaire a vendu \$100,000, d'obligations à 3-3 1/2 pour cent, séries 20 ans, au prix de 98.33.

La Commission scolaire de St-Maurice de Bois-Filion, dans le comté de Terrebonne, a vendu lundi soir une émission de \$100,000 d'obligations, par séries vingt ans. L'emprunt comprenant \$61,000 à 3 pour cent 1950-55 et \$39,000 à 3 et demie pour cent 1956-

La Cie Bell demandera l'autorisation d'augmenter ses prix

Ottawa, 18. — La Compagnie de Téléphone Bell a aujourd'hui avisé la Commission des Transports du Canada qu'elle sollicitera, le 19 décembre prochain, une augmentation intermédiaire s'appliquant à certains taux téléphoniques, en attendant que la cause soit entendue et qu'une décision soit prise au sujet de la requête principale que soumettrait la compagnie le 14 octobre dernier. Voilà ce que nous apprenait M. Larry Ball, gérant du Bell Telephone à St-Jérôme.

On estime que les augmentations sollicitées produiraient une augmentation de revenus globale légèrement inférieure à 8%.

69 a été adjugé au prix de 98.33 à René-T. Leclerc Inc. L'argent coûtera à la corporation scolaire un loyer moyen net de 3.606 pour cent. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$51,000 pour cet emprunt.

C'était la première finance de la commission scolaire sur le marché des obligations.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du premier novembre 1949 et elles échoient du premier novembre 1950 au premier novembre 1969 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, Québec ou Ste-Thérèse de Blainville. L'emprunt a été contracté pour la construction d'une école. L'octroi de \$51,000 accordé par le Secrétaire de la province est payable en six versements annuels égaux et consécutifs de \$8,500 chacun, de 1950 à 1955 inclusivement, et il sera totalement affecté au service de cet emprunt.

L'évaluation imposable à la commission scolaire de St-Maurice de Bois-Filion s'élève à \$580,000 pour 1949-50. La commission scolaire n'a pas d'autre dette à long terme que le présent emprunt. La population du village de Bois-Filion est de 1532 âmes.

Les demandes de service vont en s'accroissant, souligne le mémoire. Entre le 1er janvier 1949 et le 31 octobre dernier, la compagnie Bell a installé 116.886 téléphones, mais, durant cette période, les commandes inexécutées ont haussé de 84,989 à 90,350, et demandés de service d'une classe supérieure se sont accrues de 73,992 à 110,248. Le programme de construction visant à répondre à ces demandes en souffrance et à celles prévues pour les trois prochaines années comporte des affectations brutes de \$82,400,000 en 1950, \$85,900,000 en 1951 et \$85,900,000 en 1952. Ce programme ne peut se poursuivre que si la compagnie obtient de nouveaux capitaux jusqu'à concurrence de \$52,000,000 en 1950, \$52,400,000 en 1951 et \$36,800,000 en 1952.

Parce qu'elle n'a pas réussi, et de beaucoup, à gagner son dividende et qu'il en sera ainsi tant qu'elle devra s'en tenir aux taux

La méthode suggérée consiste à augmenter de 10% les frais exigibles de l'abonné pour certains items de service urbain et inter-urbain. Cette augmentation s'appliquerait aux frais exigibles pour le service de central local à l'exception des communications locales provenant des téléphones publics et des hôtels, et hors le cas où, après addition de l'augmentation de 10%, les frais exigibles de l'abonné pour le service local excéderaient les frais que produiraient l'application des taux suggérés dans la requête principale. Ces exceptions touchent un nombre considérable d'items de service téléphonique dont le prix ne serait pas aug-

menté.

Pour ce qui est du service interurbain, on n'appliquerait une augmentation de 10% qu'aux appels entre des endroits du Québec et de l'Ontario. Les appels à destination ou provenant d'autres provinces, des Etats-Unis et d'autres endroits à l'extérieur du Canada étant exceptés.

L'augmentation intermédiaire ne produirait qu'un revenu additionnel de \$9,222,000 en 1950, ce qui laisserait \$5,476,000 à la compagnie après paiement des impôts. Ce revenu additionnel libérerait celle-ci de l'obligation de réduire son programme de construction en attendant les résultats de la requête principale.

Dans sa demande de taux intermédiaires, la compagnie Bell déclare qu'il appert maintenant que l'audition de la requête principale ne peut commencer avant mars 1950 et que la décision finale pourra se faire attendre pendant quelques mois. Durant chacun des 10 mois s'étendant de décembre 1948 à septembre 1949 inclusivement, la compagnie a subi un déficit substantiel relativement aux sommes requises pour le paiement des dividendes. Si on n'apporte aucune amélioration à cette situation, on estime que les carences additionnelles pour le dernier trimestre de 1949 s'établiraient à \$1,401,000, et à \$1,390,000 pour le premier trimestre de 1950.

Contre la malaria

—La campagne du gouvernement contre la malaria dans l'Inde a obtenu du succès. Dans la province de Delhi, seulement 0.37 pour cent de la population en a été atteinte l'été dernier, ce qui est un record.

actuels, la compagnie Bell ne peut rechercher de nouveaux capitaux au moyen d'une émission d'actions et, si elle avait recours à un emprunt pour obtenir le capital nécessaire à la poursuite du programme de construction de décembre 1949 et de l'année 1950, ce serait une opération difficile et coûteuse, sinon impossible, de réunir la somme additionnelle de \$89,200,000 pour financer les programmes de construction de 1950 et 1951. Il ne resterait à la compagnie que la ressource de financer au moyen d'emprunts temporaires faits à ses banquiers, mais cela comporterait certains risques qu'il serait trop imprudent de courir.

L'impossibilité à obtenir même une portion du nouveau capital requis aurait des effets graves — et d'une grande répercussion, déclare-t-on dans le mémoire. Si, par exemple, la compagnie était forcée de diminuer son programme de construction pour 1950 de \$82,400,000 à \$62,000,000, cela amoindrirait la qualité du service, nécessiterait une réduction sensible du personnel, augmenterait fortement les commandes inexécutées de service téléphonique et restreindrait non seulement le programme de construction de 1950, mais aussi ceux des années subséquentes, ce qui ne manquerait pas de retarder le rétablissement du service normal.

Petite émission de Rosemere paroisse

Un emprunt de \$18,200 à 3 et demi pour cent, séries 15 ans, de cette municipalité vendu à 98.53.

La paroisse de Rosemere, c'té de Terrebonne, a vendu lundi soir une émission de \$18,200, par séries de 15 ans. L'emprunt à 3 et demi 1950-64, a été adjugé au prix de 98.53 à René-T. Leclerc Inc. L'argent coûtera à la municipalité un loyer moyen net de 3.672 pour cent. Un solde de \$5,000 formant partie de l'échéance de l'année 1964 sera payé à cette date au moyen d'un emprunt de renouvellement du même montant qui sera émis en 1964 pour une période additionnelle de 5 ans.

C'était la première fois que la paroisse de Rosemere venait sur le marché des obligations.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er novembre 1949 et elles échoient du 1er novembre 1960 au 1er novembre 1964 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, Québec ou Ste-Thérèse de Blainville. L'emprunt a été contracté en vertu des règlements Nos 4, 5 et 6 et 14, 16 et 17 pour des travaux de pavages. Les règlements Nos 4, 5 et 6 avaient été approuvés par les électeurs propriétaires, en nombre et en valeur, lors d'un référen-

dum tenu le 20 octobre 1947, et les règlements 14, 15, 16 et 17 avaient été approuvés lors d'un référendum tenu le 20 septembre 1948.

L'évaluation imposable à Rosemere est de \$1,300,000 environ pour 1950.

La corporation n'a pas d'autre dette à long terme que le présent emprunt. La population de Rosemere est de 2,000 âmes en été.

TISSUS DE RAYONNE

—Les filatures canadiennes ont produit 115 millions de yards de tissu de rayonne en 1948, ce qui est un record.

Profit de tourisme

—Les touristes venus au Manitoba cette année y ont dépensé environ 15 millions, dit le ministre des ressources naturelles, l'hon. J. S. McDiarmid.

Construction de barrages

—Des ingénieurs vont bientôt commencer la construction d'un certain nombre de barrages dans la rivière Napanee, en Ontario, afin de protéger le sol arabe contre les érosions.

Encore du gibier

—Le gibier est encore abondant à l'intérieur de l'île de Terre-neuve

Quelques lignes de la Gatineau

AVEC L'Electricité

Dans un mois, ce sera Noël; d'ici là, le temps semblera bien court aux parents, mais bien long aux enfants. Car Noël est la fête de l'enfance, et les grands, ce jour-là, font leur joie de la joie de leurs petits.

En attendant les rires et les chants des jeunes, les plus âgés prendront peut-être à penser que les enfants grandissent aujourd'hui au milieu d'un monde bien différent de celui où les parents ont fait leurs premiers pas. Au cours de la dernière génération, s'est produit des changements considérables, de ceux qui font entrevoir un avenir plus heureux, plus brillant.

Les enfants, de nos jours, trouvent bien ordinairement ces magnifiques moyens de transport que sont l'auto, l'avion et le train moderne; le téléphone et le téléphone électrique ne les étonnent pas du tout, et pourtant quel progrès ils nous présentent!

Quels changements aussi dans la vie matérielle de la famille! On trouve maintenant tout naturel de boire l'eau amenée à la maison par une pompe électrique; on ne s'imaginait même pas qu'il fut un temps où il fallait porter les seaux d'eau depuis le puits jusqu'à l'habitation... On est habitué à trouver de l'eau chaude au robinet, en quantité, en tout temps sans s'imposer la moindre corvée. On voit la mère cuire le repas de famille dans un fourneau électrique, et l'on ne songe pas aux grands charbonniers qui devaient couper ou faire couper du bois, le transporter à la maison, allumer et entretenir le feu du poêle... Et il y a belle lurette qu'on ne pense même plus à la commodité de la lessiveuse, du fer à repasser, du grille-pain, de la brosse à dents à l'électricité! On admire l'éclairage électrique de l'arbre de Noël et il ne nous vient même pas à l'idée qu'on ait pu un jour y poser des chandeliers qui constituaient un si grave danger.

Pour nos enfants, ces choses ont toujours existé; seuls les adultes sont en état de faire la comparaison; seuls ils peuvent se rendre compte des améliorations réalisées en si peu de temps...



Gatineau Power Company

PAS D'EXCES DE CHALEUR

Une atmosphère surchauffée et stagnante n'est pas vivifiante. Elle rend nonchalant et irritabile, elle ouvre la porte aux rhumes. De plus, elle rend la ventilation difficile, parce que l'air, hors semble, par complicité glaciale. Le travail dans les surchauffées rend la peau et jaunâtre; expose aux ardeurs du nez, de la gorge et du tronc; diminue l'appétit. En pays, la santé est l'affaire d'un coup d'oeil. Voyez à ce que votre soit entièrement protégée.

POUR VOTRE SATISFACTION, VISITEZ SOUVENT NOS GRANDS MAGASINS

Nous avons toujours de réelles valeurs à vous offrir. Nos nombreux étages vous aideront dans vos achats de Noël

- MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES,
- ROBES DE TOILETTE,
- VETEMENTS DE SKI,
- ROBES DE CHAMBRE (soie ou chenille),
- BAS DE SOIE,
- PARDESSUS,
- COUVRE-CHAUSSURES,
- DOUILLETES EN SATIN
- COUVERTES DE FANTAISIE.



- Paletots d'hiver (pour hommes et garçons)
- Complets pour hommes, (dernière nouveauté)
- PARKAS — "STATION WAGON COAT"
- CHAPEAUX (Buckley et Stetson)
- ROBES DE CHAMBRE (flanelle ou soie)
- SOULIERS, de marque "SLATER"

SPECIALS DE FIN DE SEMAINE

- COUVRE-PLANCHERS "CONGOLEUM" Première qualité — Choix de 12 nouveaux dessins — Largeur 3 verges
 - SPECIAL: la verge carrée **.69**
- PARKAS POUR GARÇONS
 - Chaudement doublés Capuchon de fourrure
 - GRANDEURS: 24 à 30 **\$8.95**
 - GRANDEURS: 32 à 36 **\$9.95**
- PARDESSUS en velours noir
 - avec fourrure, marque "DOMINION"
 - Grandeurs: 4 à 8
 - Spécial **\$3.25**



MAISON CASTONGUAY

Enrg. Coin Labelle et Legault, Tél.: 3392 St-Jérôme, P. Q.

TOUTES PETITES CHOSES

Ce texte fait partie d'une série d'anecdotes recueillies et publiées par M. P.-G. Roy, qui fut pendant bien des années archiviste de la province de Québec. Les illustrations sont de René Chicoine.

QUAND ON SE MARIAIT EN...1708



Le CONTRAT DE MARIAGE sous le régime français réunissait presque autant de parents et d'amis que la cérémonie religieuse elle-même. Les invitations pour la signature du contrat se faisaient plusieurs semaines à l'avance et on se préparait en conséquence. Les invités n'hésitaient pas à parcourir de longues distances pour assister à cette fête... car c'était véritablement une fête. Certains contrats de mariage reçus à Québec portent les signatures de parents et d'amis de Montréal ou d'endroits aussi éloignés.

La grande ambition des familles de Québec était d'obtenir la présence du gouverneur et de l'intendant à cette cérémonie. Le notaire, alors, avait une besogne assez compliquée à accomplir. Il s'agissait de ne pas manquer aux présences dans l'ordre des signatures. Chacun tenait à apposer sa signature d'après son rang. Un officier des troupes de la marine aurait été insulté si sa signature avait été placée après celle d'un simple capitaine de milice. Un conseiller au Conseil Supérieur aurait rouspété si le tabellion avait fait passer avant lui un simple marchand ou un particulier sans titre.

Le notaire bien avisé préparait sa liste d'invités de longue main et quand, après la lecture du contrat, il s'agissait de prier les invités de signer, il les appelait

d'une voix assurée et selon l'ordre préparé. Mais, malgré toutes ces précautions, les froissements et les récriminations arrivaient souvent, et le pauvre tabellion avait fort à faire pour contenter ou satisfaire les parties lésées. On pardonnait toutes sortes de fautes mais une injure à la préséance ne s'oubliait pas.

Nous avons vu bon nombre de contrats de mariage reçus par des notaires de Québec sous le régime français et nous devons accorder la palme, croyons-nous, à celui de Jean-François Hazeur avec Catherine Martin de Lino reçu par le notaire Chambalon, le 4 mars 1708. Le notaire Chambalon donne les noms de chaque invité avec sa qualité, ses titres, sa relation de famille avec le futur marié et la future mariée, etc. Il va sans dire que chaque invité signe dans l'ordre de préséance établi, après le gouverneur, l'intendant et les parents les plus rapprochés.

Le contrat de mariage en question compte près de dix pages dont deux entièrement consacrées aux signatures.

PUBLIÉ PAR

POUR FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LA VIE PITTORESQUE DES CANADIENS D'AUTREFOIS

INAUGURATION DU CLUB DE HOCKEY

"HOMMES D'AFFAIRES DU NORD"

Soirée dansante le 3 décembre, au Domaine des Lacs

L'inauguration du club de hockey "Hommes d'Affaires du Nord" aura lieu samedi, le 3 décembre prochain, à "L'Altitude 1500" du Domaine des Lacs, au Lac Guindon, par une soirée dansante.

Les patrons de ce club sont: MM. Alfred Langlois, L. O. Bélaire et Chs-A. Robert, de St-Jérôme; Henri Renaud, maire et Adélaïde Hotte, de Lesage; Henri Blondin, de Shawbridge; Félix Maille, fils, Armand Blondin et Gordon Snyder, de St-Hippolyte; Marc Rolland, de Mont-Rolland; Claude-Henri Grignon, maire, de Ste-Adèle; Francon Croit Farm de St-Sauveur, Pierre-E. Hurtubise, maire et J. P. Laberge, du Lac Guindon.

Toutes ces municipalités seront représentées par un de leurs meilleurs joueurs. C'est le club à battre; il jouera en exhibition seulement.

Le gérant est M. Vianney Lauzon.

COMMENT BATIR

(Ceci est le douzième d'une série d'articles publiés dans l'intérêt de nos lecteurs qui songent à construire ou acheter une maison.)

Il est essentiel de bien isoler une maison afin d'obtenir un confort parfait d'une façon économique. Ceci s'applique tout particulièrement dans les régions sujettes à des hivers rigoureux et à des étés chauds.

Selon les experts, un propriétaire peut sauver jusqu'à 35 pour-

cent du coût de son combustible, au cours d'une saison de chauffage, si sa maison est bien isolée. L'isolation thermique d'une maison offre également bien des avantages au cours des mois d'été. En effet, l'isolation retarde l'infiltration de la chaleur dans la maison et maintient une température plus fraîche et plus confortable. Il est intéressant de faire remarquer au propriétaire éventuel que le système de chauffage pourra être moins considérable s'il fait isoler sa maison complètement au cours de la construction. Il est possible de réaliser cette économie parce que la chaleur, qui normalement s'échapperait par les murs et le toit, demeure à l'intérieur des pièces d'une maison bien isolée. Une isolation thermique des murs et du toit d'une maison déjà construite pourra non seulement réduire le coût du chauffage, mais, de plus, l'emploi moderne que l'on fera du système de chauffage vous assurera d'une plus longue durée et d'un meilleur service.

Ce bref exposé des avantages de l'isolation thermique nous fait poser la question: "Que doit-on isoler afin d'obtenir un meilleur résultat?" Il est entendu que l'isolation thermique complète d'une maison est nécessaire, et sur une longue période de temps plus économique, si l'on désire jouir de tous les avantages que cela peut apporter. Mais si ce n'est pas votre intention d'agir ainsi, une étude de la perte de la chaleur dans les différentes parties de votre maison vous indiquera où il sera nécessaire d'isoler afin de réaliser

une économie majeure. Il est essentiel d'abord d'isoler les murs extérieurs, y compris les murs adjacents d'un garage non attaché, car ces murs sont responsables du plus grand pourcentage de perte de la chaleur d'une maison. Si l'espace au-dessus du plafond est inoccupé, le plafond lui-même devra être isolé. Des recherches ont prouvé que ce travail doit être fait, surtout si l'on désire obtenir du confort au cours des mois d'été, alors que la chaleur s'infiltré dans la maison par le toit. Si le grenier est occupé ou si l'on n'a pas de plafond construit séparément, il sera nécessaire d'isoler les cloisons basses, le plafond et le toit.

Dans les maisons sans sous-sol, une grande proportion de froid infiltre dans les pièces par le parquet. Il est possible d'éliminer cette source de froid en isolant le plancher. Il est entendu que les contre-portes, les contre-portes et le calfeutrage doivent être utilisés afin de réduire la perte de la chaleur.

En choisissant l'isolant de votre maison, assurez-vous qu'il soit à l'abri et qu'il n'attire pas les insectes et n'absorbe pas l'humidité.

Les isolants peuvent être, soit flexibles, réfléchissants, en carton-fibre ou appropriés au remplissage. L'isolant flexible est le produit en nattes de laine minérale, d'amiante ou de verre, de différentes épaisseurs. Ces nattes sont placées entre la charpenterie de la maison. L'isolant de remplissage est utilisé principalement lorsque l'on procède à l'isolation thermique d'une maison déjà construite. Il s'agit de souffler cet isolant dans les murs et le plafond à l'aide d'un appareil spécial. On doit s'assurer dans ce cas que tous les espaces sont remplis et que la ventilation est maintenue. L'isolant réfléchissant, qui est habituellement une feuille métallique réfléchissante, doit être utilisé dans les endroits où il y a une couche d'air pour être effectif. Ce genre a l'avantage d'agir également comme coupe-vent. C'est pourquoi on l'utilise quelques fois en plus d'un isolant en nattes de laine minérale ou autres. L'isolant, genre carton-fibre, est utilisé largement parce qu'en plus de servir comme isolant, il remplit également les fonctions d'un fini intérieur attrayant pour les pièces ou d'une excellente base pour le plâtre. Ces cartons-fibres ont différentes épaisseurs et diverses densités qui déterminent leur valeur.

Il n'est pas sage d'utiliser l'isolant en plus grande quantité qu'il est conseillé par les constructeurs au courant des exigences de la région. Il est bon de noter que des coupe-vapeur sont nécessaires si l'efficacité et la qualité de l'isolation thermique doivent être maintenues. Le coupe-vapeur est nécessaire pour obvier à la formation de la condensation à l'intérieur de la charpente extérieure des constructions en bois et à l'insuffisance du plafond de l'étage supérieur.

Prochain...

suite de la page 9
très habile comme lutteur. Bob Lachance disputera la victoire à Kid Girard dans le premier engagement, en lice. Avec un tel programme la salle des Chevaliers de Colomb de St-Jérôme, devrait établir une foule record. Qu'on n'oublie pas la date le samedi soir, 3 décembre. Des billets réservés peuvent être obtenus à l'avance au marché Central en s'adressant à M. Desloges.

Le carrousel...

suite de la page 9
locaux. Il n'en reste pas moins vrai que si la saison a été trop courte, le tennis a semblé néanmoins retrouver ses beaux jours. Bien que le tournoi pour le championnat de St-Jérôme n'ait pas produit des étoiles comme autrefois, tout nous porte à croire qu'il ne tardera pas à en ve-

de tennis jérômien. Nous croyons que l'espace que prend cette chronique doit céder la place à d'autres événements qui sont plus de saison, et nous espérons que les commentaires faits par un amateur de tennis qui a depuis longtemps perdu ses illusions, ont su intéresser les amateurs de ce sport. Cette semaine, donc, nous tirons notre révérence.

LACUNES A CORRIGER

Si le tournoi de championnat de tennis jérômien a remporté un grand succès, il n'en est pas de même du tournoi de fin de saison qu'on organise sur tous nos courts. Nous voulons parler ici du tournoi de la Regent. Rarément avons-nous vu ce tournoi prendre fin sans qu'il ne se passe de commentaires sur la manière dont il est dirigé ou sur les injustices qui y sont commises. Un membre bien connu des amateurs et dont il est inutile de dévoiler le nom, a dû quitter St-Jérôme pour une autre localité; nous croyons qu'un membre en règle même s'il ne réside pas à St-Jérôme doit avoir le même privilège qu'un résident. Ce membre allait souvent à St-Jérôme, et rien n'était plus facile pour les dirigeants de lui demander s'il désirait prendre part au tournoi de fin de saison. Rien de tel n'a été fait. Ceci semble se répéter chaque année: il faut y mettre un frein, sans quoi le tennis perdra sa popularité.

DERNIER ARTICLE

Comme nous le disions au début de cet article, nous assistons mardi soir, le 29 novembre, au dernier acte de la saison 1949. Ce qui veut dire que le moment est venu pour nous de tirer notre révérence auprès des amateurs

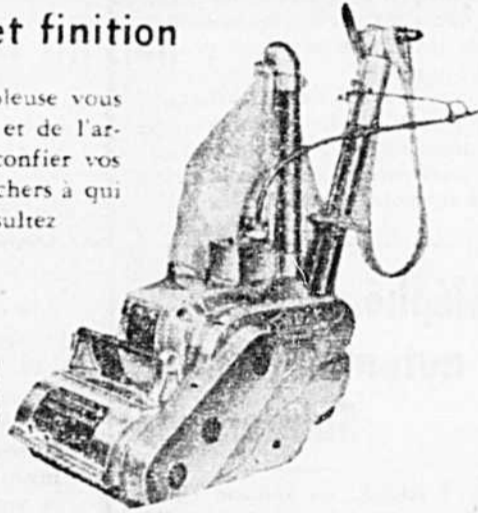
Sablage et finition

Ma nouvelle sableuse vous sauve du temps et de l'argent. Avant de confier vos sablages de planchers à qui que ce soit, consultez

ROLAND LABELLE

Entrepreneur général

Téléphone: 3528 (W. Labelle) SAINT-ANTOINE DES LAURENTIDES, P. Q.



P. Q.

disque circulaire sera envoyé sur demande. (Communiqué)

La Cie Rolland...

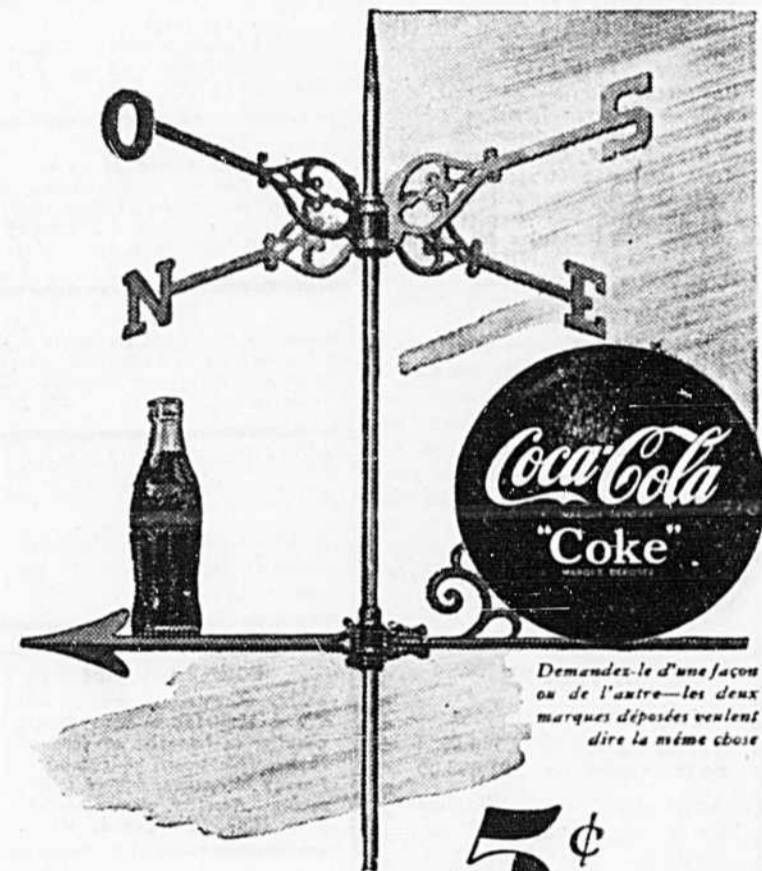
suite de la page 1
tel Plouffe, Me Léopold Nantel, maire.
\$250.00: M. J. A. Desjardins, M. R. Maurice.
\$125.00: M. André Racine, Mlle Simone Drouin.
\$100.00: M. C. A. Lorrain, M. Gonzague Allaire, Mlle Alice
\$50.00: Collège Commercial de St-Jérôme.

\$25.00: Mlle Germaine Jouve, M. Guimont Roy, M. Cléophas Viau.
\$10.00: M. P. E. Cadieux, M. David St-Vincent.

Rapide travail
— En une seule journée, 1140 personnes ont été examinées aux "rayons X" à Carlyle, Sask. C'est presque toute la population de la ville.

Pour une conservation
— Une vente de choses offertes par le public, dont des bestiaux, pour la réfection de l'église du 13e siècle de High Wycombe, Angleterre, a rapporté \$58,900.

On en trouve à tous les coins



5¢ La Pause Qui Rafraichit

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltd

S. DESORMEAUX ENRG.

262 RUE DE VILLEMURE TEL: 4571 ST-JEROME, P.Q.

ACHETEZ VOS CADEAUX DE NOEL DES MAINTENANT!

Profitez de nos modes de paiements

SEULEMENT 10% COMPTANT

\$62.50

ENSEMBLE JONG ET BAGUE

\$62.50



EXQUIS SOLITAIRE

Diamant véritable

\$3.75 comptant

\$1.00 par semaine

\$6.25

comptant



Certificat de garantie

SUR BAGUE DE DIAMANT

vous est remis avec chaque achat

- 1. Assurance contre la perte et le vol.
- 2. Nettoyage et polissage de la bague en aucun temps.
- 3. Echange pour une bague d'une plus grande valeur en payant seulement la différence.

Balance

\$1.50

par

semaine

17.50



Magnifique ensemble de mariée

\$92.50

\$9.25 comptant

Balance: \$4.00 par semaine



RASOIRS "REMINGTON"

\$19.95 et plus

\$2.00 comptant,

\$1.00 par semaine



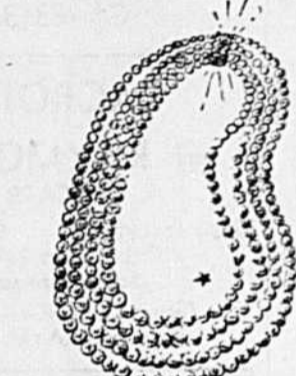
BAGUE POUR HOMMES

monture en or 14 k.

\$10.00

\$1.00 comptant

\$1.00 par semaine



COLLIERS DE PERLES

de 1 à 8 rangs

\$1.00 et plus



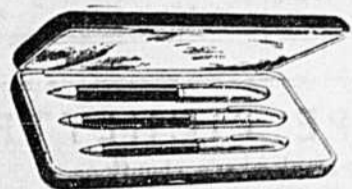
MONTRE HOMMES

garantie mouvement 15 pierres

\$17.50

\$2.00 comptant,

\$1.00 par semaine



CRAYON ET PLUME

\$5.00 et plus



SET DE TOILETTE

\$7.50 et plus

Termes faciles.



No. 232

CURVEZ COLLEGIAN

\$55.00

\$5.50 comptant

Balance \$1.50 par semaine.

Montre

hommes,

mouvement

15 pierres

\$29.75

et plus

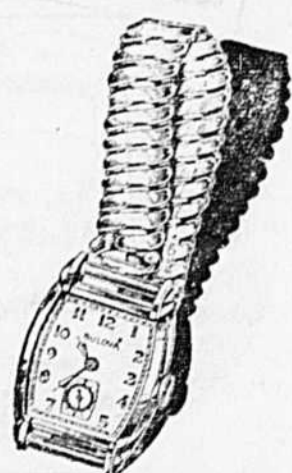
\$2.95

comptant,

balance

\$1.00 par

semaine.



Montre de

dames

15 pierres

\$29.75 et plus

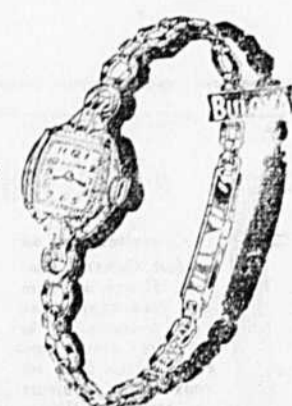
\$2.95

comptant

balance

\$1.00 par

semaine.



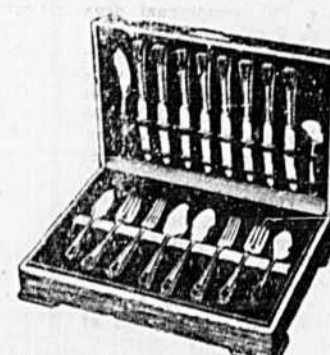
No. 704

VERT-MIN VERT-MIN

\$48.75

\$5.00 COMPTANT

Balance: \$1.50 par semaine



SERVICE DE

34 PIÈCES POUR HUIT

à \$24.75

- 8 Couteaux à Dessert
- 8 Couteaux à Trancher
- 8 Fourchettes
- 8 Couteaux à Soler
- 8 Couteaux à Bœuf
- 1 Couteau à Saucier
- 1 Couteau à Viande

Dans le COFFRET EMBASSY ANTITERNUSSANT

\$2.50 COMPTANT

\$1.00 par semaine

BIJOUTERIE BENOIT

285 rue St-Georges

Tél. 3459

St-Jérôme



Nos



Nouvelles



Sportives

LIGUE DE QUILLES DES JOYEUX COPAINS

RAPPORT EN DATE DU 16 NOVEMBRE 1949

Noms	Equipes	P. J.	Pins	Moyenne
1—Remi Lauzon	Echo du Nord	21	2728	129.9
2—Laurier Cousineau, capt.	Bureau de Poste	15	1887	125.8
3—André Francoeur, capt.	United Auto Parts	21	2579	122.8
4—Roland Durocher	Rex Taxi	15	1808	120.5
5—Larry Ball	Avenir du Nord	12	1408	117.3
6—Lucien Lebeau	Echo du Nord	21	2463	117.2
7—Edouard Narbonne	Rex Taxi	21	2450	116.6
8—Falconio Labelle	Avenir du Nord	18	2077	115.3
9—Calixte Pelletier	Bureau de Poste	21	2412	114.8
10—Fernand Fauvelle	Bureau de Poste	9	1019	113.2
11—Omer Brisebois	Echo du Nord	18	2034	113
12—Paul Ouellette	Rex Taxi	18	2012	111.7
13—M. Gagnon	Bureau de Poste	18	1995	110.8
14—Pierre Minogeanis	Echo du Nord	21	2423	110.8
15—Florent Fortin	United Auto Parts	18	1970	109.4
16—Roger Pilon	United Auto Parts	18	1954	108.5
17—Paul-Emile Laverdure, capt.	Rex Taxi	12	1283	106
18—Regent Ratelle	Boulangerie Giraldeau	18	1907	105.9
19—G. Papineau	Bureau de Poste	12	1286	105.6
20—Léo Raymond	Boulangerie Giraldeau	18	1895	105.3
21—Ernest Bourque	United Auto Parts	21	2210	105.2
22—Yvon Poirier	Bureau de Poste	15	1568	104.5
23—B. Gougeon	Echo du Nord	12	1219	101.5
24—Laplante	Rex Taxi	12	1217	101.4
25—J.C. Dumoulin	Boulangerie Giraldeau	12	1216	101.3
26—Jacques Fauvelle	United Auto Parts	9	910	101.1
27—André Lebeau	United Auto Parts	9	897	99.6
28—Roland Ratelle, capt.	Boulangerie Giraldeau	21	2031	96.7
29—A. Lafortune	Boulangerie Giraldeau	15	1427	95.1
30—Roger Lauzon	Boulangerie Giraldeau	15	1412	94.1
31—Armand Bussiére	Avenir du Nord	12	1117	93.1
32—Eugène Francoeur	United Auto Parts	9	837	93
33—H. Nicolas	Avenir du Nord	6	525	87.5
34—Raymond Raymond	Avenir du Nord	6	531	88.6
35—Marc Fortin	Avenir du Nord	9	785	87.2
36—Louis Nicolas	Avenir du Nord	15	1287	85.8
37—C. Bastien	Bureau de Poste	6	507	84.5
38—Boivin	Rex Taxi	6	499	83.1
39—Contant	Avenir du Nord	12	831	69.2

Salle St-Vincent

LIGUE DES MARCHANDS DE ST-JEROME

Parties jouées le 16 novembre: PEPSI-COLA

R. Traversy	81	110	113	304
E. Gohier	118	113	108	339
Wilson	117	131	153	401
Lebeau	112	154	168	434
M. Raymond	147	146	126	419
575 654 668 1897				

1 point. — vs — DAPPER-DAN

G. Beauchamp	133	124	121	378
D. Langlois	140	181	107	428
R. Chartrand	157	132	130	419
M. Bouvrette	108	135	136	379
A. Beauchamp	154	141	101	396
692 713 595 2000				

3 points. — vs — PAUL SANDWICH SHOP

J. Dion	103	128	111	342
R. Lécuyer	137	177	71	385
M. Thibodeau	127	125	121	373
Dummy	91	128	126	345
N. Filion	149	118	156	423
607 676 585 1868				

0 point. — vs — L. PLOUFFE (barbier)

P. Brabant	177	169	136	482
R. Quevillon	91	138	150	379
H. Turcotte	95	128	126	349
G. Payer	119	177	177	473

Salle A. Parent

4 points. — vs — A BOUVRETTE Enrg.

G. Gingras	170	139	163	472
B. Riopel	117	136	133	386
G. Wilson	153	162	132	447
G. Benoit	117	161	95	373
M. Desjardins	139	136	120	395
696 734 643 2073				

4 points. — vs — A. LANGLOIS LTEE

R. Piché	133	98	102	333
Y. Legault	102	165	150	417
M. Piché	168	126	125	419
M. Léonard	105	79	121	305
P. Corbeil	152	116	114	382
660 584 612 1856				

0 point. — vs — BUREAU DE POSTE

G. Alarie	90	92	80	262
M. Gagnon	105	116	100	321
C. Pelletier	112	96	97	305
R. Desjardins	127	99	111	337
L. Cousineau	149	147	133	399
583 520 521 1624				

— vs — REX TAXI

P. Ouellette	3	148	99	330
P.-E. Laverdure	121	151	100	372
Ed. Narbonne	101	125	120	346
R. Durocher	123	145	103	371
F. Fauvelle	117	96	141	354
545 665 563 1773				

— vs — UNITED AUTO PARTS

J. Fauvelle	108	85	113	306
E. Bourque	122	106	121	349
Fl. Fortin	84	101	92	277
R. Filion	101	120	131	352
A. Francoeur	110	134	170	414
525 546 627 1698				

— vs — ECHO DU NORD

P. Minogeanis	97	92	130	319
L. Lebeau	131	89	128	348
O. Brisebois	113	129	77	319
R. Lauzon	141	128	95	364
Y. Gougeon	128	119	71	318
610 567 501 1668				

— vs — AVENIR DU NORD

A. Bussiére	114	98	107	319
Chs Contant	72	71	93	236

Salle A. Parent

4 points. — vs — BUREAU DE POSTE

Marc Fortin	90	94	67	251
F. Labelle	115	139	103	357
Larry Ball	125	109	96	330
516 511 466 1493				

— vs — BUREAU DE POSTE

G. Alarie	90	92	80	262
M. Gagnon	105	116	100	321
C. Pelletier	112	96	97	305
R. Desjardins	127	99	111	337
L. Cousineau	149	147	133	399
583 520 521 1624				

— vs — REX TAXI

P. Ouellette	3	148	99	330
P.-E. Laverdure	121	151	100	372
Ed. Narbonne	101	125	120	346
R. Durocher	123	145	103	371
F. Fauvelle	117	96	141	354
545 665 563 1773				

— vs — UNITED AUTO PARTS

J. Fauvelle	108	85	113	306
E. Bourque	122	106	121	349
Fl. Fortin	84	101	92	277
R. Filion	101	120	131	352
A. Francoeur	110	134	170	414
525 546 627 1698				

— vs — ECHO DU NORD

P. Minogeanis	97	92	130	319
L. Lebeau	131	89	128	348
O. Brisebois	113	129	77	319
R. Lauzon	141	128	95	364
Y. Gougeon	128	119	71	318
610 567 501 1668				

— vs — AVENIR DU NORD

A. Bussiére	114	98	107	319
Chs Contant	72	71	93	236

LIGUE DES MARCHANDS

au Bowling St-Vincent

L'équipe du Magasin Dapper Dan garde la tête du classement avec un point d'avance sur le L. Plouffe (barbier) après avoir vaincu le Pepsi-Cola 3-1. Pour le Dapper-Dan D. Langlois est le meilleur avec 181 et 428. F. Lebeau est le meilleur des perdants avec 168 et 434. Le L. Plouffe (barbier) a blanchi le Paul Sandwich Shop 4-0. M. Paul Brabant décroche les honneurs de la joute avec des simples de 177-169 et 136 pour former un triple de 482 et ainsi gagné le bon de un dollar de La Maison Dapper-Dan. Pour le Paul Sandwich Shop N. Filion est le meilleur avec 156 et 423. Le A. Bouvrette Enrg. a blanchi le A. Langlois Ltée. 4-0 grâce à la belle tenue de G. Gingras qui joua des simples de 170-139 et 163 pour un triple de 472. Le A. Langlois Ltée a tout de même fait belle figure, avec M. Piché qui joua 168 — en simple pour un triple de 419 et Yves Legault avec 165 et 417. M. Paul Brabant, quilleur bien connu, gagne le bon de \$1.00 donné par la Maison Dapper Dan, pour le plus haut triple de la semaine: soit 177-169-136: 482.

La population est assurée de passer une très agréable soirée, en venant voir jouer les quilleurs de la Ligue des Marchands de St-Jérôme, tous les mercredis soirs à 8h.30, au Bowling R. St-Vincent.

BIENVENUE A TOUS. CLASSEMENT DES EQUIPES

Equipes	Pj	Pg	Pp	Pins	Pts
Dapper Dan	30	22	8	18967	31
L. Plouffe (barbier)	30	22	8	20409	30
A. Bouvrette Enrg.	30	18	12	18286	22
Pepsi-Cola	30	10	20	17815	14
A. Langlois Ltée	30	10	20	17456	12
Paul Sandwich Shop	30	8	22	17524	11

LES DIX MEILLEURES MOYENNES

L. Joueurs	Equipe	Pins	Pj	Moy.
1—Paul Brabant	B.P.	904	6	150.4
2—E. Dugas	B.P.	4400	30	146.20
3—J. P. Plouffe	B.P.	2928	21	139.9
4—Y. Legault	A.L.L.	417	3	139
5—M. Desjardins	A.B.E.	3656	24	135.16
6—G. Wilson	A.B.L.	2826	21	134.12
7—G. Payer	B.P.	3226	24	134.10
8—R. Lécuyer	P.S.S.	2815	21	134.1
9—H. Turcotte	B.P.	3584	27	132.20
10—R. Charbonneau	B.P.	2410	18	133.16

Le Carrouse du Tennis

Par Guy Allaire



Le Carrouse du Tennis, mardi soir, le 29 novembre, les amateurs de tennis de Montréal et des environs assisteront au dernier acte du tennis, en ce qui concerne la saison 1949. Celui qui se rendra au forum mardi soir est assuré de passer une soirée agréable et des plus palpitantes, qui restera mémorable chez ceux qui auront été témoins de la rencontre Kramer-Gonzales. Incidemment ce soir là, on fêtera le 25^e anniversaire du forum.

Quinconque désire attirer le client doit varier sa marchandise et rendre ses vitrines attrayantes. C'est ainsi dans le sport: lorsque la troupe des joueurs professionnels viendront nous donner une exhibition, nous remarquerons que le rusé Bobby Riggs (maintenant promoteur) a fait l'acquisition de nouvelles marchandises en Gonzales et Parker.

Voici quelques notes sur Richard Gonzales que l'auteur de ces lignes a eu le plaisir de voir à Forest Hills, N.Y., en juin dernier: ce grand garçon de 21 ans, aux cheveux noirs aux yeux marrons, est le nouveau héros de l'Amérique sportive et surtout de l'Amérique féminine. Quand Richard Gonzales (dit Pencho) joue au tennis des centaines d'yeux amoureux suivent avec anxiété la trajectoire de ses balles. En battant Schroeder sur le gazon de Forest Hills, cet américain de Los Angeles d'origine mexicaine se classe en tête des grands joueurs de tennis au monde. Pour la seconde année, il est champion amateur des U.S.A.

S'il existe un autre championnat qui doit être décerné à Pencho, c'est celui de mauvais garçon. Plusieurs reporters américains appellent Gonzales le Robert Chanon de la raquette. Pencho trouve tout naturel d'être battu; en voici une preuve: lors d'un récent tournoi à Wimbledon, il ne prit à Schroeder que 17 minutes pour le battre. Commentant sa défaite aux journalistes, Pencho a dit qu'il n'avait rien à ajouter, sinon que Schroeder était vraiment dans son assiette et méritait la victoire. Quant à lui, le matin de la rencontre, il avait aidé sa femme à faire son lavage. Fait à remarquer, ce joueur n'a jamais pris de leçon de tennis, ce qui explique peut-être ses défaites.

Malgré un printemps hâtif, l'ouverture de la saison de tennis pour nos jérômien est fa-

Prochain programme de lutte le 3

La prochaine soirée de lutte, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, à St-Jérôme, n'aura lieu que samedi soir le 3 décembre. Le programme de samedi le 26 novembre a été contremandé à cause que la salle avait été retenue par une autre organisation.

Les amateurs de lutte ne perdront rien pour attendre car le promoteur Sylvio Samson a préparé à leur intention une carte qui éclipsera en intérêt tout ce qui a été présenté à date.



La grande finale à l'affiche qui sera de 2 chutes de 3 metras aux prises le grand idole des fervents de lutte, Jacques Larose, contre le tempêteux "Tiger" Jim Delisle. Ce dernier aura tôt fait de perdre le contrôle de ses nerfs devant les savantes prises qui lui seront appliquées par Jacques Larose.

Les spectateurs se régaleront d'un tel match car la grande rivalité qui anime ces deux solides gladiateurs est reconnue de tous et cela permettra d'assister à des développements inattendus. Larose est un athlète de calibre qui ne se laisse pas malmené sans donner la riposte et Delisle af-

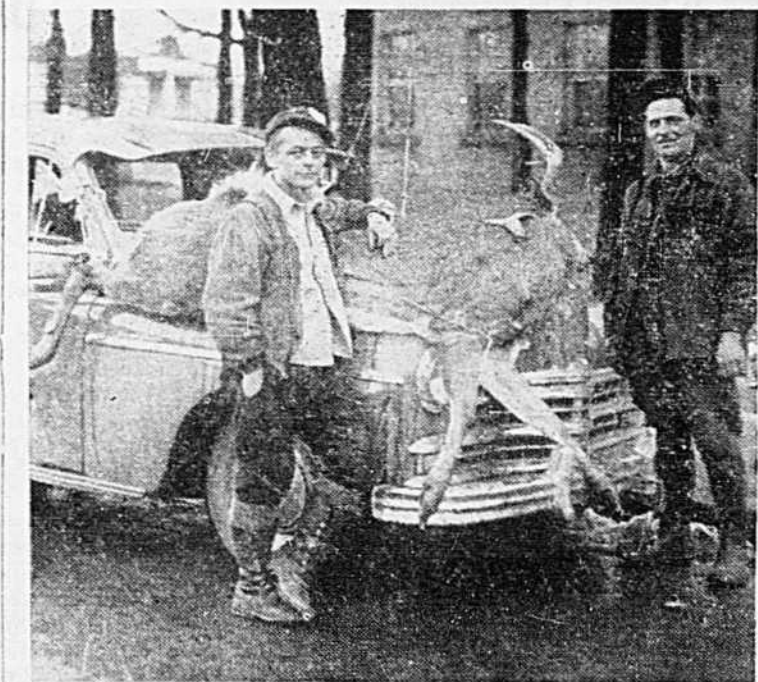
G. M.
Nous vous offrons pour livraison immédiate, une variété de camions

CHEVROLET MAPLE LEAF
1/2 - 1 tonne 1/2 et 3 tonnes
BROSSEAU & MARCHAND LTEE
997 rue Labelle, Saint-Jérôme
Tél. 3758

fectionne le style brutal pour tenter la victoire. Une rencontre mixte de lutte et boxe entre Fernand Clermont, boxeur, et "Jumping" Joe White, lutteur, devrait être le clou de la soirée. De tels engagements dans les principaux centres de la province ont donné lieu à des scènes enlevantes. Clermont est un solide cogneur et White est à suivre à la page 8

L'HOTEL BOUVRETTE
Présente
PARADE MUSICALE
Dimanche, le 20 novembre 1949
DEUX REPRESENTATIONS: 2 HRES ET 5 H. P.M.
Artistes invités: Jos. Picard de Montréal, Yolande Lauzon, chanteuse Le Duo Western: Durocher et Basque, Fernand Charbonneau, chanteur à la voix d'or, Jerry et son accordéon, Jean Bergeron dans ses chansons comiques.
Maitre de cérémonie: Gérard Poudrier
ADRIEN GERMAIN ET SON ORCHESTRE
Entrée gratuite

UN BEAU COUP DE FUSIL



Voici une photo prise lundi, le 14 novembre dernier. M. Conrad Boisvert, (à gauche) un ardent et habile chasseur, co propriétaire de l'imprimerie Nationale, de Joliette, l'atelier qui imprime l'Avenir du Nord, a abattu dans les bois de Joliette ce magnifique chevreuil qui pesait 260 livres, vidé. Depuis qu'il chasse, M. Boisvert a toujours abattu au moins son chevreuil par saison.



Des yeux tout le tour de la tête
Oui, les artilleurs de la nouvelle Armée du Canada qui font pivoter cette pièce lourde contre avions ont pour ainsi dire des yeux tout le tour de la tête. Grâce au radar, cette magie de la science, ils savent — à quelques pieds près — où est leur cible et où elle sera dans un moment. Comme ils pointent le canon de leur pièce, ils ont le dos à la cible, mais la science la leur fait "voir" avec exactitude.

La science moderne joue un rôle de tout premier plan dans la nouvelle Armée du Canada. A travers notre pays, des milliers de jeunes gens en uniforme suivent des cours d'électronique, de radar, de radio et de téléphonie, dans des écoles vraiment à la page. En outre, l'Armée offre des carrières profitables comme commis, conducteurs d'autos, mécaniciens, et elle enseigne gratuitement nombre d'autres métiers.

L'Active de la nouvelle Armée du Canada offre à la jeunesse d'aujourd'hui des carrières en or: solide récommandation augmentée, nourriture et logement de première classe, excellentes occasions d'avancement. Vous avez au moins 17 ans? Vous pouvez remplir les conditions exigées? Alors, passez donc à votre bureau de recrutement et demandez des renseignements plus précis. N'oubliez pas de vous pourvoir de votre extrait de baptême et de votre certificat d'études.

Dépot d'effectif No 3, Hute 41, Cowfields, QUÉBEC, P.Q.
Dépot d'effectif No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTREAL, P.Q.
Chambre 2218, Immeuble "C", rue Ligard, OTTAWA, Ont.
L'ARMÉE CANADIENNE "GAGE DE PAIX"

L'ARMÉE ACTIVE DU CANADA DES AUJOURD'HUI
Écoutez le programme *Fambou Ballant*, tous les vendredis soirs à 9.30 P.M. — réseau français de Radio Canada

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

CAUSERIE DE MARIE LEFRANC SUR LES LAURENTIDES

Marie Lefranc a écrit d'excellents romans dont l'action se déroule dans la province de Québec. C'est un pays qu'elle connaît parfaitement parce qu'elle l'a parcouru en tous sens au cours de nombreux séjours. On pourra le constater une fois de plus en écoutant les causeries qu'elle donnera à Radio-Canada sur un voyage dans les Laurentides. On l'entendra aux postes du réseau français chaque lundi soir, à 10 h. 15, à compter du 5 décembre.

Ecrivain bien connu en France et au Canada, Marie Lefranc se distingue par son talent de conteur et la finesse de son art descriptif. Les Laurentides sont la région qu'elle semble le plus affectionner dans notre province. Ses descriptions et le récit de ses visites chez des colons du nord, ses excursions dans nos forêts et nos lacs seront une révélation pour beaucoup d'entre nous qui connaissons pourtant bien la région.

Voici l'ordre des causeries:
5 déc.: "En chemin vers les Laurentides".

- 12 déc.: "Qu'est-ce qui va se passer?"
- 19 déc.: "Chez les Francoeur".
- 26 déc.: "En route pour le lac des Sept Frères".
- 2 janv.: "Avec Blanche Neige dans la cabane de bois rond".
- 9 janv.: "Au lac des Grandes Rives".
- 16 janv.: "La petite école des bois".
- 23 janv.: "Visite chez Madame Therrien".
- 30 janv.: "Messe de minuit".

Soirée de la chorale

Samedi prochain, le 26 novembre, aura lieu en la salle des Chevaliers de Colomb, une soirée recreative organisée par la chorale de St-Jérôme, sous la présidence d'honneur de Mgr Emile Dubois, P.D.

Il y aura chant, musique et danse, ainsi que de nombreux prix. Venez en foule vous récréer. Le Secrétaire.

M. Robert Choquette au Rotary

M. Robert Choquette, poète et auteur radiophonique bien connu, prononcera une causerie sous les auspices du Club Rotary de St-Jérôme, au salon Manive au nouvel Maurice, lundi soir prochain, le 28 novembre. Cette soirée qui s'annonce comme un régal littéraire, promet d'attirer beaucoup d'auditeurs de "Metropole", le programme de M. Choquette à C.B.F. tous les soirs à 7 heures 15, et du "Caré de Village".

Le conférencier nous parlera de son film, le "Caré de Village", qui sera à l'affiche du théâtre du Nord dès la fin de semaine. Il nous donnera également quelques extraits d'un recueil de poésie actuellement en préparation.

On pourra se procurer des billets chez les Rotariens ou en s'adressant à M. Eugène Tremblay à la "Laurentian Textile".

Pour votre bibliothèque municipale

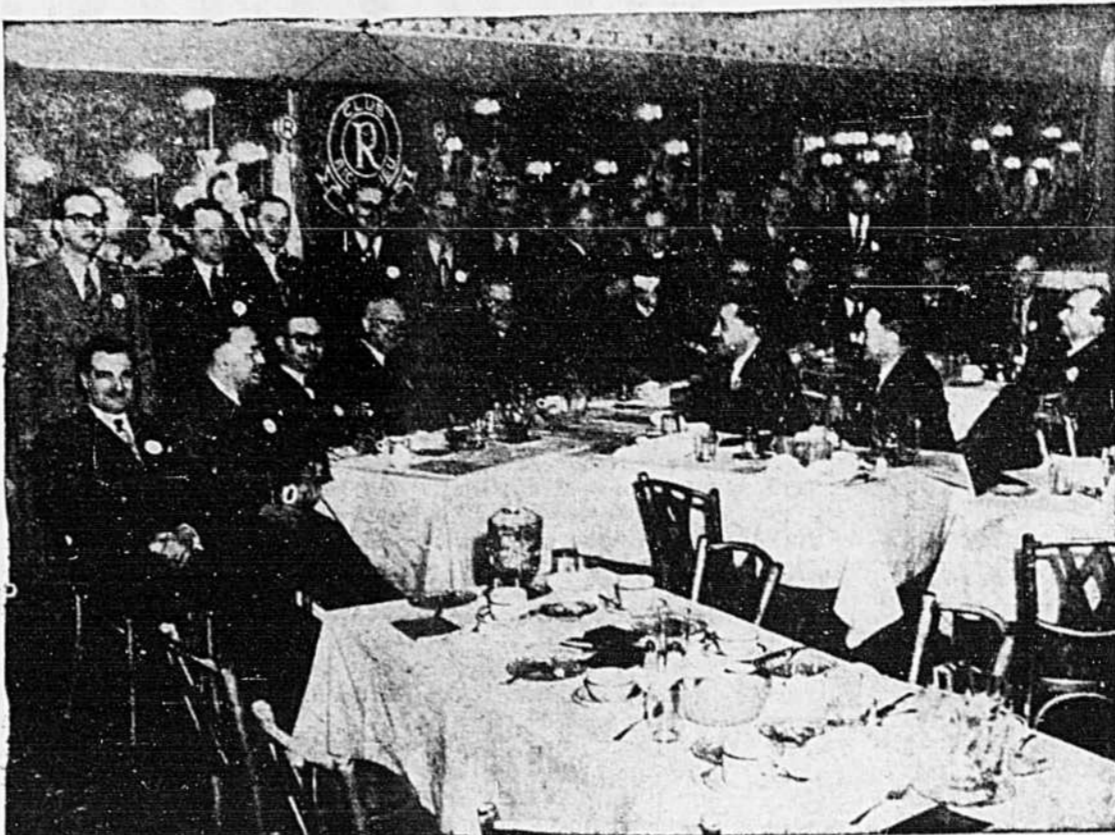
Voici une importante résolution passée par la Chambre de Commerce de Jeunes demandant au Conseil de maintenir notre bibliothèque municipale. Attendu qu'au début de l'année 1949, le Conseil municipal de la ville de St-Jérôme a fondé une bibliothèque publique, progressive comme St-Jérôme. Attendu qu'il est du ressort d'un Conseil municipal de veiller à l'avancement intellectuel des contribuables dont il est le mandataire.

Attendu qu'il serait honteux et réactionnaire d'abolir la bibliothèque publique, et attendu que depuis quelque temps la rumeur circule que la dite bibliothèque va être abolie, il est proposé par Pierre Prevost, secondé par Henri Prevost, que le Conseil soit respectueusement prié de maintenir la bibliothèque publique et de l'aider par tous les moyens à sa disposition pendant les années.

Il est en outre suggéré par René Hébert que le Conseil municipal soit prié de veiller par l'entremise de la bibliothécaire à ce que la santé morale des abonnés de la bibliothèque publique soit sauvegardée. Adopté à l'unanimité.

Lettre ouverte

St-Jérôme, Québec. Le 22 nov. 1949. Je me suis laissé dire qu'on avait l'intention de fermer la Bibliothèque Municipale... Est-ce vrai? Est-ce faux? ... ce qui me porte à faire une espèce d'enquête pour me rassurer. Une ville de l'envergure de Saint-Jérôme devrait avoir sa Bibliothèque: ça c'est sans contredit. La population canadienne-française désire s'instruire... Avons nous jamais analysé le pourquoi du peu de personnes, ici au Canada, qui lisent vraiment? Non, sans doute. Un volume soit-il histoire, biographie, littérature, roman rose ou policier, coûte en moyenne deux dollars et comme chacun de nous est assujéti à des dépenses très élevées mais nécessaires, qui de nous aimant à lire, peut même occasionnellement se payer ce luxe? Alors, logiquement, on lit très suite à la page 4



Le Dr Rosaire Lapointe, président du Richelieu, présente un chèque de \$7,000, au Supérieur de l'Externat classique, M. l'abbé Théoret, entouré des membres de ce club social. (Photo Gonzague Allaire).

FILM - DOCUMENTATION - SERVICE Décès et funérailles de Mme Louis Vermette

Depuis un an un nouvel organisme fonctionne dans notre ville, il s'agit du CONSEIL DU FILM de St-Jérôme. Pouvoir vous raconter toute son histoire était fort intéressant; pour le moment, contentons-nous de donner ici les grandes lignes de ce petit "roman". Exterieurément, le mouvement a vu le jour en novembre 1948, mais, disons-le tout de suite, des acteurs jouaient dans les coulisses. Dès le milieu de mai, le Dr Rosaire Lapointe communiquait avec le cinémathéâtre de Joliette, le Rev. Fr Jean Perrault, c.s.v. Ce dernier, pour répondre à la demande qui lui avait été faite, faisait parvenir au Dr Lapointe une copie de la constitution du Conseil du Film de la ville de Joliette ainsi qu'un modèle de requête devant être présentée au Conseil de Ville.

Les choses allèrent bon train le 25 septembre suivant, M. Noël Bouchier était à même d'inviter une assemblée spéciale des Présidents et Présidentes des associations jérominiennes. Le but de cette réunion était de discuter sur la possibilité de la formation d'une cinémathèque à St-Jérôme. Quels furent les résultats? Tout marcha si bien qu'un comité provisoire fut formé et le 5 novembre, le Dr Lapointe, président du dit comité, convoqua à nouveau les représentants des diverses associations jérominiennes. Déjà, ce qui devait devenir le CONSEIL DU FILM avait commencé à prendre forme avec une ébauche de Constitution et un ordre du jour pour la réunion du 11 novembre.

DECES ET FUNERAILLES DE M. J.-M. LAVOIE

M. Jean-Marie Lavoie, hôtelier de St-Hippolyte, est décédé accidentellement au Lac Connelly. Selon le détective Paul Coulombe de la sûreté provinciale, M. Lavoie était parti à la pêche, le 13 novembre dernier, et se perdit dans le bois. En tentant de retrouver sa route, la nuit, il tomba dans le lac et se noya. Samedi dernier, le frère de la victime, M. Joseph Lavoie ainsi que M. Emile Fillion, tous deux de St-Jérôme aperçurent le corps flottant près de la rive du lac Connelly.

La levée du corps fut faite par M. le curé L. P. Roy, M. l'abbé J. G. Vermette, neveu de la défunte chanta le service, assisté de M. l'abbé L. P. Roy, curé de St-Javier, comme diacre, et de M. l'abbé Guenette, du séminaire de Ste-Thérèse, comme sous-diacre. On remarquait dans le cortège, M. l'abbé Alphonse Vermette, autre neveu de la défunte. A la famille éprouvée, "L'Avenir du Nord" offre ses sincères condoléances.

DANSE DE LA STE CATHERINE

N'oubliez pas samedi prochain le 2 novembre 1949, au local de la Légion Canadienne, la fameuse danse de la Sainte-Catherine. Il y aura de la tâte pour tout le monde, de la musique et la cantine est toujours là pour les rafraichissements. Les gagnants des deux prix de la tombola sont: M. G. Vincent, 3837 St-Christophe, Montréal, gagnant de la magnifique machine à laver. M. Carreau, St-Jérôme, gagnant du radio. Merci à tous ceux qui nous ont encouragés. LEGIONNAIRES Ne prenez pas d'engagement pour mercredi, le 7 décembre, car vous devez être présents ce soir-là à la hutte. Nous aurons l'élection de l'exécutif pour la prochaine année. Il est donc très important que tous les légionnaires soient présents.

LEVEE DU CORPS

La levée du corps fut faite par M. le curé L. P. Roy, M. l'abbé J. G. Vermette, neveu de la défunte chanta le service, assisté de M. l'abbé L. P. Roy, curé de St-Javier, comme diacre, et de M. l'abbé Guenette, du séminaire de Ste-Thérèse, comme sous-diacre. On remarquait dans le cortège, M. l'abbé Alphonse Vermette, autre neveu de la défunte. A la famille éprouvée, "L'Avenir du Nord" offre ses sincères condoléances.

M. MARLER PARLERA AU CLUB DE REFORME

C'est samedi prochain, le 3 décembre, à 1 heure au Club de Réforme de Montréal qu'aura lieu le deuxième déjeuner-causerie organisé par le Comité politique du Club. Le conférencier invité est monsieur George C. Marler, N.P., député provincial de Westmount-St-George et Chef de l'opposition à l'Assemblée législative. George C. Marler est né à Montréal en 1901 et il a toujours habité dans le comté de St-George.

Il reçut son éducation à l'École Beavyn House, au collège de Bishop où il a gagné la médaille de Lieutenant Gouverneur, au collège de la Marine Royale Canadienne et à l'université McGill où il fut gradué bachelier en droit civil. Il fut admis à la pratique du droit en 1925. Membre de la Chambre des notaires de 1930 à 1939, président du comité des finances pendant trois ans, il fut nommé président, durant trois années consécutives, du comité des examens. Il est aussi président de l'Association des notaires du district de Montréal.

De 1937 à 1940, il fut vice-président du Bureau de Revision des évaluations de la Cité de Montréal. De 1940 à 1947, il fut membre du conseil de la Cité de Montréal et vice-président du comité exécutif. Pendant cette même période il a été membre de la Commission Métropolitaine et directeur de l'Union des Municipalités de la province.

En 1942, il est élu pour la première fois député du comté de Westmount-St-George à l'Assemblée législative et il est retelu aux élections générales en 1944 et 1948. En novembre 1948, il est choisi chef de l'Opposition à l'Assemblée législative et en juillet 1949, il est désigné comme chef temporaire du parti libéral provincial. En 1948, l'université de Montréal lui décerna le titre de docteur honoris causa. Il est éditeur et co-auteur de "Law of Real Property, Québec". Il a été instructeur de navigation pour les divisions Montréal et Cartier de la Réserve volontaire de la Marine Royale Canadienne. Il est surtout intéressé aux problèmes de finance publique, immeubles et taxation. Sa famille demeure dans la province de Québec depuis au-delà de 150 ans. Il est parfait bilingue. Son frère, feu Sir Herbert Marler fut député à la Chambre des Communes pour le comté de St-Laurent-St-Georges, ministre représentant le Canada au Japon et au Japon et aux Etats-Unis. Monsieur Marler est marié et père de trois filles et un fils. Le prochain déjeuner-causerie aura lieu le 10 décembre et le conférencier sera M. Georges Emile Lapalme, député de Joliette-Assomption-Montcalm. Les billets sont en vente au Club de Réforme ainsi qu'à l'Organisation Libérale de Montréal.

Succès dans l'enseignement

Le Département de l'Instruction publique vient de décerner à Mlle Maximilienne Morand, institutrice à l'école Saint-Joseph, à Saint-Jérôme, une prime de \$20.00, pour ses succès dans l'enseignement.

Terrebonne

Le 18 novembre, est décédé M. Paul Daunais, époux d'Antoine St-Laurent, de Terrebonne. Les funérailles ont eu lieu mardi dernier, à 9h.30, en l'église paroissiale, et l'inhumation se fit au cimetière de Terrebonne. Le défunt était âgé de 46 ans.

TOUJOURS UN BON PROGRAMME AU

REX

ST-JEROME TEL. 4388

Vendredi - Samedi 25 et 26 nov.

BUD ABBOTT et LOU COSTELLO dans

MEET THE KILLER BORIS KARLOFF

et au même programme

GARY GRANT et ANN SHERIDAN dans

"I WAS A MALE WAR BRIDE"

Dim., Lun., Mardi 27, 28 et 29 nov.

As long as there are lovers... this picture will live!

MICHAEL REDGRAVE et JEAN KENT dans

"LES PIRATES DE LA MANCHE"

en plus

"CONGO BILL"

épisode No 3

Mer. - Jeudi 30 nov. et 1er déc.

JENNIFER JONES et VAN HEFLIN dans

"MADAME BOVARY"

et au même programme

DENNIS O'KEEFE et GAIL RUSSELL dans

"THE GREAT DAN PATCH"

Bientôt: ESTHER WILLIAMS et VAN JOHNSON

"FRISSON D'AMOUR"

en Technicolor

SERVICE DE TABLE DE 68 MORCEAUX

MARDI GRAS

Donné aux Dames tous les MERCREDIS, JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS de chaque semaine.

Théâtre du Nord

LE FOYER DU FILM FRANCAIS

430 RUE LABELLE, ST-JEROME

Tél. 3520

En primeur à St-Jérôme pour une semaine complète

Sam., Dim., Lun., Mar., Mer., Jeu. et Vendredi 26, 27, 28, 29, 30 nov. et 1, 2 déc.

"LE CURE DE VILLAGE"

avec

OVILA LEGARE, LISE ROY, DENIS DROUIN et PAUL GUEVREMONT

au même programme

PANORAMA MUSICAL

et sujets courts

HEURES DES REPRESENTATIONS:

Matinée: samedi, dimanche et mercredi seulement de 1 hre à 11 hres p.m. - Soirée: de 6 hres à 11 hres.

ADMISSION: Matinée 50c. taxe comprise Soirée 60c. taxe comprise

ATTENTION! Ne pas oublier que le mardi soir au milieu de la soirée un prix de présence de \$5.00 sera donné, ainsi qu'un prix de consolation.

Chocolats

Laura Secord, Betty Ann

Commandes postales exécutées avec soin

TONIQUE "NEO-CHEMICAL" FOOD, au goût agréable.

Un supplément intégral et économique du régime alimentaire, composé de VITAMINES et de SELS MINÉRAUX.

Boîte de 1.45 Boîte de 2.45 Boîte de 3.95

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

★ LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE ET LA PLUS IMPORTANTE DU DISTRICT ★ ORDONNANCES DE MESSIEURS LES MÉDECINS REMPLIES AVEC SOIN.

LIVRAISON RAPIDE PAR JOURS DE 8 H 30 DU MATIN À 6 HEURES DU SOIR

LE SOIN SERVICE RAPIDE DE DEUX MESSAGERS JUSQU'À 8 H 30

Tél. 3571

341 RUE ST-GEORGES, SAINT JÉRÔME

PRODUITS Rexall

PRODUITS DE BEAUTE

- Harriet Hubbard Ayer
- Elizabeth Arden
- Barbara Gould
- Max - Factor
- Jasmine
- Gardenia
- Adrienne
- Chen - Yu
- Coty
- Yardley

Quand la DOULEUR MENACE OU FRAPPE LES COMPRIMÉS "217" SOULAGENT PROMPTEMENT

FORMATS ÉCONOMIQUES LE PETIT 75¢ 1.50 TAILLE 35¢